National Defence | Défense nationale

CANADIAN ARMED FORCES
FORCES ARMÉES CANADIENNES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET FORCES ARMÉES CANADIENNES

2017-2018

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS MINISTÉRIELS

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2018.
N° de cat. D3-41F-PDF
ISSN 2560-8983
Titre clé : Rapport sur les résultats ministériels (Canada. Ministère de la Défense nationale)
Le présent document est accessible via Internet à l'adresse www.forces.gc.ca.
This publication is also available in English.

Table des matières

Message du ministre 1
Aperçu de nos résultats 3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 11
Raison d'être 11
Mandat et rôle 11
Contexte opérationnel et principaux risques 13
Contexte opérationnel 13
Principaux risques 14
Résultats : ce que nous avons accompli 21
Programmes 21
Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense 21
Description 21
Résultats 21
Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement 31
Description 31
Résultats 31
Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action 39
Description 39
Résultats 39
Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense 45
Description 45
Résultats 45
Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense 57
Description 57
Résultats 57
Services internes 63
Description 63
Résultats 63
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines 67
Dépenses réelles 67
Ressources humaines réelles 70
Dépenses par crédit 73
Dépenses et activités du gouvernement du Canada 73
États financiers et faits saillants des états financiers 73
États financiers 73
Faits saillants des états financiers 73
Renseignements supplémentaires 75
Information ministérielle 75
Profil de l'organisation 75
Cadre de présentation de rapports 76
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 78
Tableaux de renseignements supplémentaires 79
Dépenses fiscales fédérales 79
Coordonnées de l'organisation 79
Annexe : définitions 81
Notes de fin de document 85

Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels pour l'année financière 2017-2018. Une année auquel nous avons lancé la nouvelle politique de défense du Canada intitulée Protection, Sécurité, Engagement et nous avons commencé à la mettre en œuvre. Cette politique, une feuille de route détaillée sur 20 ans, vise à aider le Canada à relever les défis en matière de sécurité et de défense.

Pour nous assurer que les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes disposent des capacités essentielles pour relever ces défis, Protection, Sécurité, Engagement s'engage à entreprendre la plus grande des modernisations que nous avons pu voir depuis des décennies. Nous savons que pour atteindre nos objectifs, l'Équipe de la Défense doit disposer des ressources adéquates assorties d'un financement stable, prévisible et réaliste. C'est pourquoi nous avons veillé à ce que notre politique soit rigoureusement chiffrée et entièrement financée sur une période de 20 ans. Au cours des dix prochaines années, les dépenses de la défense atteindront 32,7 milliards de dollars, soit une augmentation de plus de 70 %.

Je suis fier de tout ce que les membres militaires et civils de l'Équipe de la Défense ont accompli pour mettre en œuvre Protection, Sécurité, Engagement dès sa première année. L'augmentation des ressources pour les familles des militaires, la modernisation et l'écologisation de l'infrastructure de la défense afin de réduire l'empreinte carbone, les engagements judicieux envers les opérations de paix de l'ONU et les mesures visant à assurer l'acquisition de matériel en temps opportun ne sont que quelques exemples.

De même, l'Équipe de la Défense a contribué collectivement à des missions visant la sécurité des Canadiens au pays et la paix et la stabilité dans le monde. Au Canada, il y a eu plus de 4 600 personnels militaires qui ont apportée de l'aide aux provinces au moment où plusieurs collectivités étaient touchées par des incendies et des inondations. À l'échelle mondiale, plus de 7 900 militaires canadiens ont participé à plus de 20 opérations, notamment en Lettonie, en Irak et en Ukraine.

Le travail accompli et celui qu'il reste à accomplir pour mettre en œuvre Protection, Sécurité, Engagement fait une véritable différence pour le bien-être et l'efficacité opérationnelle de l'Équipe de la Défense, ainsi que pour la sécurité du Canada et la stabilité mondiale.

Les pages qui suivent fournissent aux Canadiens et aux parlementaires de plus amples renseignements sur les réalisations de l'Équipe de la Défense en 2017-2018. Ultimement, les initiatives de Protection, Sécurité, Engagement sont d'appuyer nos gens. En ce qui concerne l'avenir, les Canadiens peuvent avoir confiance que nous continuerons à faire des investissements qu'ils auront besoin pour réaliser le travail important que le Canada leur demande.

L'original signé par :

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député
Ministre de la Défense nationale

Aperçu de nos résultats

En 2017-2018, nous avons fait de grands progrès dans l'obtention de résultats concrets pour les Canadiens afin de respecter les engagements énoncés dans la lettre de mandat du ministre ainsi que les priorités plus générales du ministère et du gouvernement du Canada. Voici quelques faits saillants concernant les réalisations du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) au cours de la dernière année. Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints du ministère, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Total réel des équivalents temps plein (ETP) (Membres de la Force régulière et civils) : 89 800

Total des dépenses réelles : 22 877 086 721 $

Nouvelle politique de défense

Le 7 juin 2017, la nouvelle politique de défense du Canada « Protection, Sécurité, Engagement » (PSE) a été publiée. Il s'agit d'une politique globale, fondée sur des données probantes, rigoureusement chiffrée, qui orientera le travail de l'équipe de la Défense au cours des vingt prochaines années. D'abord et avant tout, elle reconnaît que les gens sont l'actif le plus précieux des FAC. Un personnel hautement qualifié et bien soutenu est donc au cœur de PSE.

PSE présente une nouvelle vision stratégique en matière de défense, soit d'assurer la protection du Canada, la sécurité en Amérique du Nord et l'engagement dans le monde. Pour réaliser cette vision, la politique s'engage à réinvestir dans les capacités de base tout en réalisant des investissements ciblés dans de nouveaux domaines qui seront cruciaux pour le succès des FAC à l'avenir. Ces investissements dans les capacités feront en sorte que les FAC puissent être une armée capable, pertinente, moderne à spectre complet et prête au combat, pouvant maintenir la sécurité du Canada et contribuer à un monde plus pacifique. Deux exemples de capacités de base comprendraient, sans toutefois s'y limiter, le projet des navires de combat de surface canadiens ou le projet de capacité future en matière d'avions chasseurs; des exemples de nouveaux domaines comprendraient l'espace et la cybernétique.

Un financement stable, prévisible et réaliste ainsi qu'un approvisionnement efficace en matière de défense sont essentiels à la réalisation des objectifs de la politique. Pour que nos femmes et nos hommes en uniforme aient les capacités et l'équipement nécessaires pour accomplir ce que le gouvernement leur demande, les dépenses en matière de défense augmenteront au cours des dix prochaines années, passant de 18,9 milliards de dollars en 2016-2017 à 32,7 milliards de dollars en 2026-2027 selon la comptabilité de caisse, une augmentation importante de plus de 70 p. 100. De plus, afin d'améliorer et de rationaliser l'approvisionnement en matière de défense, la politique introduit des réformes qui, entre autres choses, permettront d'accroître et de professionnaliser l'effectif d'approvisionnement, de réduire les délais d'élaboration et d'approbation des projets à faible risque et à faible complexité, et d'accroître le pouvoir de passation des marchés afin de permettre une gestion de contrats interne au sein du MDN.

Maintenant que la politique est publiée, le MDN et les FAC se concentrent sur sa mise en œuvre sur un horizon de vingt ans.

Assurer l'excellence opérationnelle durable et la posture et la disponibilité opérationnelle des FAC

Au cours de l'AF 2017-2018, les FAC ont démontré leur capacité à rester prêtes et à mener à bien toute une gamme d'opérations – de l'aide humanitaire nationale et de l'intervention en cas de catastrophe, à la lutte contre le terrorisme et aux opérations de soutien de la paix, en passant par les opérations de combat de haute intensité. Cela exige des investissements ciblés et stratégiques dans l'équipement et d'autres capacités des FAC devant être utilisés dans le cadre d'opérations militaires nationales et internationales. La politique de défense comprend d'importants investissements dans l'équipement et l'infrastructure qui feront une différence pour notre population.

Veiller à ce que les Forces armées canadiennes soient bien équipées

Le succès de la Défense du Canada exige que nos militaires soient bien équipés pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain. PSE permet de réinvestir dans les capacités de base et d'effectuer des investissements ciblés dans de nouveaux domaines qui seront au cœur de notre succès à l'avenir. Depuis sa publication, nous avons réalisé des progrès constants à l'égard de ces engagements, y compris le renforcement de la formation de notre personnel d'approvisionnement.

Parmi les points saillants de nos résultats pour mieux équiper les FAC, soulignons :

- Le projet de modernisation du véhicule blindé léger III, qui a permis de moderniser 409 véhicules sur 550, la pleine capacité opérationnelle étant prévue d'ici le printemps 2020;
- La modernisation des navires de la classe Halifax, qui se termine à temps et dans les limites du budget;
- Deux cent quatre-vingts millions de dollars (à l'exclusion des taxes) qui ont été consacrés au projet d'équipement intégré du soldat qui améliore la connaissance de la situation de nos troupes au sol;
- Le projet de véhicule blindé tactique de patrouille qui a atteint sa capacité opérationnelle initiale et qui a pris livraison de 434 véhicules sur 500;
- Un processus ouvert et transparent qui a été lancé pour l'achat de 88 nouveaux avions de chasse pour remplacer la flotte de CF-18 de l'Aviation royale canadienne (ARC). À titre de mesure provisoire, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il achètera 18 F-18 australiens pour compléter la flotte actuelle jusqu'à l'arrivée des avions permanents. Le premier nouvel avion de chasse est prévu en 2025; et
- La construction des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (navires 1 et 2) qui a bien progressé, les navires atteignant respectivement 74 p. 100 et 42 p. 100 de leur construction. De plus, le navire 3 est en pleine production, le découpage initial de l'acier ayant déjà été effectué.

Veiller à ce que les Forces armées canadiennes soient bien équipées — Personnel

Le succès de la Défense du Canada dépend de ses membres. L'un des domaines où des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre de PSE, c'est notre personnel. Par le biais

d'un large éventail de projets centrés sur les personnes[i], les FAC ont fourni aux membres et à leur famille l'aide, les services et les soins dont ils ont besoin.

Parmi les points saillants de nos résultats pour mieux soutenir notre personnel, soulignons :

- Un financement accordé pour une nouvelle stratégie pour la santé globale et le bien-être, laquelle mettra l'accent sur la santé physique, mentale, spirituelle et familiale de nos militaires et du personnel civil;
- Une application mobile lancée pour permettre aux membres des FAC d'accéder facilement au Programme de formation En route vers la préparation mentale;
- Davantage de ressources qui ont été allouées au Programme des services aux familles des militaires;
- Les blessures liées au déploiement, qu'il s'agisse de traumatismes mentaux et/ou de blessures physiques, sont moins susceptibles de constituer des obstacles à l'atteinte des objectifs de carrière (par exemple, le personnel militaire ayant une catégorie médicale peut maintenant être promu);
- Un Bureau de la gestion de l'incapacité (BGI) a été créé pour aider le personnel civil malade et blessé à retourner au travail et pour assurer l'accès aux services et prestations en cas d'accident de travail;
- Le MDN qui a appuyé l'annonce de la pension à vie des membres d'Anciens Combattants Canada (ACC);
- Des mesures d'allégement fiscal améliorées qui ont été mises en place pour tous les membres des FAC déployés dans le cadre d'une opération internationale admissible;
- Le Programme d'emploi d'été à temps plein dans la Réserve[ii] annoncé et maintenant offert aux nouvelles recrues et réservistes actuels qui en sont à leurs quatre premières années de service;
- La stratégie de prévention du suicide[iii] qui a été élaborée en partenariat avec des experts en santé mentale pour constituer une nouvelle approche holistique pour l'ensemble des FAC et d'ACC en matière de prévention du suicide;
- Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (CIIS) a débuté ses services 24 heures sur 24, sept jours sur sept en juillet 2017; et
- L'application mobile "Respect dans les FAC" a été mise en place pour fournir des outils et de l'information disponible qui sont facilement accessible pour fin de sensibilisation, compréhension, soutien, intervention et prévention sur l'inconduite sexuelle et le comportement sexuel inapproprié (Opération HONOUR).

Une main-d'œuvre civile bien appuyée

Au cours de l'AF 2017-2018, le ministère a commencé à mettre en oeuvre une approche plus inclusive pour fournir des soins destinés à nos militaires et à notre personnel civil dans le cadre de la stratégie de santé globale et de bien-être, compte tenu des liens entre le milieu de travail et la santé et le bien-être personnel. Pour poursuivre cette initiative, le BGI a été mis sur pied pour appuyer le personnel civil malade et blessé pour tenir compte d'un retour au travail, en plus d'assurer l'accès aux services et aux bénéfices s'il y a blessure au travail. De plus, dix nouveaux employés ont été embauchés afin d'atteindre la capacité opérationnelle initiale du BGI en 2017-2018. 74 employés ont également été embauchés par le ministère dans les opérations de rémunération et quatre employés dans l'initiative de la stabilisation RH-à paye pour mieux

soutenir les employés afin de résoudre les problèmes de paye reliés au système de paie Phénix. Cette capacité accrue a permis au MDN d'éduquer les employés et les gestionnaires de leurs rôles et responsabilités dans la résolution de régler les problèmes de paye par l'entremise de la formation Phénix obligatoire. En outre, les gestionnaires militaires ont été mieux appuyés pour gérer les transactions de rémunération des employés civils. Il y a eu un intérêt renouvelé de former le personnel des ressources humaines sur la façon de réaliser des résultats de paye exact et plus rapidement. Le ministère a également été en mesure d'accroître son soutien pour répondre à l'augmentation des cas problèmes de rémunération tout en adoptant une approche axée sur le client pour régler ces problèmes.

Nouveau centre de formation pour le soutien de la paix

Protection, Sécurité, Engagement réaffirme l'engagement du gouvernement du Canada à participer à des opérations de soutien de la paix et à fournir aux femmes et aux hommes des FAC le soutien dont ils ont besoin, notamment des installations modernes leur permettant de travailler et de s'entraîner.

- Le nouveau centre de formation pour le soutien de la paix situé dans la Base des Forces canadiennes Kingston a ouvert ses portes en novembre 2017 et a commencé à préparer les membres des FAC et le personnel allié aux opérations de soutien de la paix; et
- Le projet a généré des investissements de 20 millions de dollars dans l'économie locale et a contribué à la création d'environ 110 emplois pendant la période de construction, appuyant ainsi l'engagement du gouvernement du Canada envers une croissance qui profite à la classe moyenne.

La Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies

En novembre 2017, le Canada fut l'hôte de la Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies[iv] à Vancouver pour appuyer PSE. Il y avait quatre tables rondes axées sur les thèmes clés suivants : les engagements conjoints, l'innovation en matière d'instruction et le renforcement des capacités, la protection des personnes à risque, et l'alerte avancée et les déploiements rapides. En outre, tout au long de la Réunion des ministres, trois thèmes transversaux ont été mis en évidence : les perspectives sexospécifiques, les opérations menées dans des contextes francophones et les services policiers.

Soixante-et-un États membres, dont le Canada et deux organisations internationales, ont annoncé des engagements envers le maintien de la paix des Nations Unies. Le Canada s'est engagé à apporter les nouvelles contributions suivantes aux efforts de maintien de la paix de l'ONU :

- Le lancement des Principes de Vancouver[v]. Ces principes visent à hiérarchiser et à rendre plus opérationnelle la protection des enfants dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU, en accordant la priorité à la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats;
- Le lancement de l'Initiative Elsie[vi]. Il s'agit d'un projet pilote visant à accroître rapidement le nombre de femmes policières et militaires déployées dans les opérations de soutien de la paix de l'ONU, appuyé par l'expertise et l'engagement politique d'un groupe de pays qui partagent l'ambition de changement du Canada; et
- Une gamme d'engagements[vii] qui visent à fournir des capacités militaires spécialisées, en tirant parti de l'expertise canadienne particulière. Le Canada a mis en œuvre son premier engagement en déployant une force opérationnelle aérienne de six hélicoptères dans le

cadre de la mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA) pendant 12 mois. Le Canada a également commencé à mettre en œuvre les autres engagements, notamment le soutien aérien fourni par l'intermédiaire du centre de soutien régional de l'ONU à Entebbe, une équipe canadienne de formation et de Conseil pour travailler avec des pays fournissant des contingents et une force de réaction rapide.

Parvenir à l'excellence dans les opérations

Au cours de l'AF 2017-2018, les FAC ont exécutées l'ensemble du spectre de leurs missions: détecter, dissuader et la défense contre les menaces au Canada et de l'Amérique du Nord; en contribuant, et dans certains cas; en dirigeant les forces pour l'OTAN, la coalition et les opérations de maintien de la paix; de répondre en cas de catastrophes internationales et nationales; en engageant dans le renforcement des capacités; fournir de l'aide aux autorités civiles et les organismes d'application de la Loi; et, ont mener des missions de recherche et sauvetage.

Les faits saillants des résultats des FAC dans l'exécution des opérations comprennent ce qui suit:

- Nous avons coordonnés 9 000 requêtes d'interventions aux incidents de recherche et sauvetage à l'échelle du pays;
- Nous avons répondu aux crises de catastrophes naturelles et humanitaires dans divers communautés dans l'ensemble des six provinces affectées, des inondations et des feux de forêts dans le cadre de l'Opération LENTUS; et, nous avons fourni du soutien au logement aux demandeurs d'asile dans le cadre de l'Opération ELEMENT;
- Nous avons contribué directement à l'interception de 11.6 tonnes métriques de drogues illicites dans le cadre de l'Opération CARIBBE, conformément à la participation du Canada de la campagne multinationale pour lutter contre le trafic de drogue illicite par le crime organisé transnational dans la mer des Caraïbes et dans l'Est de l'océan Pacifique;
- Nous avons fourni des efforts d'aide de secours aux sinistrés et humanitaires, y compris un soutien aérien et une distribution de provisions aux personnes dans le besoin aux États-Unis et dans les Caraïbes en réponse aux ouragans dans le cadre de l'Opération RENAISSANCE;
- Nous avons continué de contribuer à l'Opération IMPACT, l'engagement de nos militaires contre Daech en Iraq et en Syrie. Cela inclut une installation médical dirigé par le Canada, et des efforts de capacité et de renforcement régionale;
- Nous avons fourni de la formation en matière de renforcement des capacités à 3 000 soldats Ukrainien dans le cadre de l'Opération UNIFIER;
- Nous avons continué à fournir un soutien aux opérations de maintien de la paix et aux efforts multinationaux des Nations Unis, dans le cadre des Opérations JADE, CALUMET et FOUNDATION, pour n'en nommer que quelques-uns;
- Nous avons fourni une assistance à la France dans le cadre de l'opération FREQUENCE en transportant un total de 195 700 livres de cargaison en Afrique de l'ouest;
- Nous continuons de fournir un groupe de travail aérien à l'appui de l'opération PRESENCE au Mali fournissant des évacuations sanitaires aériennes 24 heures sur 24, sept jours sur sept aux troupes de l'ONU et un soutien au quartier général de l'MINUSMA;
- Nous avons participé dans diverses activités de l'OTAN – particulièrement celles réaliser dans le cadre de l'Opération REASSURANCE, qui a renforcé la défense collective et la

solidarité alliés de l'OTAN. Cela comprend le déploiement du groupe tactique de présence avancée de l'OTAN en Lettonie dirigée par le Canada; et
- Nous avons fourni un soutien de force opérationnelle multinational de sécurité maritime et de la lutte contre le terrorisme dans le Moyen-Orient dans le cadre de l'Opération ARTEMIS.

Groupe professionnel militaire de cyberopérateur

La cyberforce des FAC a continué de croître. Le nouveau poste de cyberopérateur a été créé dans la Force régulière et la Force de réserve, et les premiers cyberopérateurs de la cyberforce des FAC étaient en fonction le 3 novembre 2017. Les cyberopérateurs des FAC, les autres groupes professionnels militaires et le personnel civil ont mené des opérations de défense de réseaux informatiques, ils ont appuyé de multiples activités de développement des forces et assuré la liaison avec les alliés et partenaires gouvernementaux du Canada afin d'améliorer la capacité du MDN et des FAC à fournir un environnement sécuritaire.

Innovation pour la défense

À l'appui de PSE, le nouveau Programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) a été conçu et développé au cours de l'AF 2017-2018. Le 9 avril 2018, le ministre de la Défense nationale a lancé IDEeS et a annoncé un premier appel de propositions pour des projets concurrentiels. Ce programme investira 1,6 milliard de dollars dans le milieu canadien de l'innovation au cours des vingt prochaines années. Le Ministère continuera de faire appel aux esprits les plus novateurs et les plus créateurs du Canada pour fournir des solutions inédites en matière de sûreté et de sécurité aux problèmes de demain, solutions qui pourront servir aux praticiens des FAC et à ceux de notre pays en général.

En plus du nouveau programme IDEeS, le Programme de sciences et technologie a fait progresser l'innovation dans le domaine de la défense au cours de l'AF 2017-2018 grâce à ce qui suit :
- La formulation de recommandations fondées sur des données probantes pour la modernisation des armes légères et l'amélioration de l'efficacité de l'équipement du soldat;
- L'amélioration de la compréhension des menaces et des opportunités liées aux systèmes semi-autonomes et autonomes;
- L'amélioration de notre capacité à utiliser des capteurs aériens de renseignements, de surveillance et de reconnaissance (ISR) ainsi que des capteurs au sol non surveillés (UGS) pour améliorer notre capacité de renseignement toutes sources dans le but de fournir de l'information en temps opportun aux commandants tactiques;
- L'amélioration de notre capacité à détecter et à atténuer les risques d'explosion;
- La proposition de nouveaux concepts opérationnels, l'évaluation de nouvelles armes et capacités tactiques terrestres et l'exploration de l'utilisation de la simulation dans les opérations urbaines complexes.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, priorités et résultats atteints du MDN, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Dans le but d'améliorer davantage la transparence et les communications avec les Canadiens concernant le mandat de notre ministère, les résultats que nous recherchons et les moyens par

lesquels nous les atteignons, la Défense a adopté ses nouveaux Cadre ministériel des résultats et Répertoire des programmes pour l'AF 2018-2019, conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor. Il s'agit du dernier rapport sur les résultats ministériels utilisant l'architecture d'alignement des programmes.

Tous les détails de Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada se trouvent à l'adresse suivante : http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/politique-defense-canada/index.asp.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes appuient la vision stratégique en matière de défense du Canada pour :

- la **protection au pays**, à l'aide de forces armées prêtes et aptes à défendre la souveraineté canadienne, à aider en cas de catastrophe naturelle, à appuyer les opérations de recherche et sauvetage ou à répondre à d'autres urgences;
- la **sécurité en Amérique du Nord**, active au sein du partenariat de défense renouvelé avec le NORAD et avec les États-Unis; et
- l'**engagement dans le monde**, en faisant participer la défense aux opérations canadiennes, pour contribuer à la stabilité et à la paix dans le monde.

En vertu de la Loi sur la défense nationale (LDN), le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au Quartier général de la Défense nationale pour s'acquitter de leur principale responsabilité : assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Mandat et rôle

Cette raison d'être constitue le mandat qui incombe au ministre de la Défense nationale. Le ministre dirige le Ministère, conformément à la LDN.

Le Ministère a une relation étroite avec Anciens combattants Canada (ACC), comme le montrent les deux rôles assurés par le ministre des Anciens combattants : celui de ministre des Anciens combattants et celui de ministre associé de la Défense nationale. Cette dernière fonction est établie par la LDN. Le ministre associé est responsable des dossiers de la Défense tel que mandaté par le premier ministre. L'une de ses priorités est d'assurer une transition harmonieuse pour les membres des FAC qui quittent le service militaire.

Le ministre de la Défense nationale reçoit des conseils du sous-ministre (SM), qui est nommé par le gouverneur en conseil. Le SM est le conseiller civil principal du ministre, et le premier est autorisé par la loi à s'occuper, au nom du ministre, de nombreux aspects de la gestion et de la direction du Ministère. Le SM est chargé de donner des conseils stratégiques, de gérer le Ministère, d'assurer la coordination interministérielle, de s'occuper des relations internationales en matière de défense, de contribuer au renouvellement de la fonction publique et de gérer les relations fédérales-provinciales ainsi que le portefeuille ministériel. Le SM est aussi l'administrateur des comptes en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques avec la responsabilité d'assurer la surveillance financière et la gestion prudente de l'allocation des ressources. Il est tenu de donner des explications sur les questions dont le SM est responsable devant les comités parlementaires.

Le chef d'état-major de la défense (CEMD) est le principal conseiller militaire du gouvernement, est directement responsable du commandement, du contrôle et de l'administration des FAC, du moral et du bien-être de même que des programmes de soutien du personnel pour les militaires et leurs familles, et il est nommé par le gouverneur en conseil. Le CEMD conseille le ministre sur des questions comme les besoins militaires actuels et futurs, les capacités de la force, les plans d'action possibles et les conséquences d'entreprendre (ou de ne pas entreprendre) diverses activités militaires. Le CEMD doit également entretenir des relations militaires avec les alliés et

les partenaires étrangers et internationaux du Canada. Le CEMD relève du ministre en ce qui concerne la conduite de toutes les activités des FAC, ainsi que la disponibilité opérationnelle et la capacité d'honorer les engagements et les obligations militaires du gouvernement. Le CEMD est aussi le conseiller du premier ministre et du cabinet sur les développements et les enjeux militaires importants.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le Ministère, consulter la section Renseignements supplémentaires[viii] du présent rapport. Pour en savoir plus long sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consultez la lettre de mandat du ministre[ix].

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

Les politiques et initiatives de la Défense nationale sont orientées par le contexte de sécurité complexe et en évolution constante dans lequel les FAC mènent leurs activités. Protection, Sécurité, Engagement (PSE), la politique de défense du Canada, cible trois grandes tendances qui continueront de façonner l'environnement de sécurité moderne : l'équilibre du pouvoir en constante évolution, la nature changeante du conflit et les avancées rapides de la technologie.

Le pouvoir relatif des États évolue, créant un environnement plus diffus. L'équilibre global changeant du pouvoir se caractérise par un retour à la concurrence des grandes puissances, des conflits territoriaux et des contestations de l'ordre international fondé sur des règles. Alors que les États demeurent les acteurs dominants, les acteurs non étatiques, y compris les organisations terroristes et extrémistes violentes, trouvent des moyens d'exercer une plus grande influence et d'accroître la complexité de l'environnement opérationnel. De plus, l'intérêt et l'activité accrus dans l'Arctique entraîneront une augmentation de la demande à laquelle les FAC doivent être en mesure de répondre.

Les caractéristiques des conflits, de leurs causes aux acteurs impliqués et à leurs méthodes de conduite de guerre, ont évolué rapidement ces dernières années. Par exemple, des combinaisons de facteurs, tels que l'inégalité économique et les changements climatiques, peuvent provoquer des tensions ou les exacerber. Des méthodes hybrides, combinant des tactiques conventionnelles et des tactiques non conventionnelles par les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques, présentent de nouveaux défis pour les Canada en termes de détection, d'attribution et d'intervention. La prolifération des armes de destruction massive et de la technologie des missiles balistiques devrait également s'étendre.

Les avancées rapides en matière de technologie, en particulier dans les domaines spatial et cybernétique, peuvent être de puissants catalyseurs pour les FAC, mais aussi des sources de nouvelles menaces. Il est essentiel que les FAC suivent le rythme des développements technologiques afin de maintenir leur interopérabilité avec les forces alliées et d'avoir une longueur d'avance sur leurs adversaires.

Une conséquence commune de ces tendances est qu'elles transcendent de plus en plus les frontières nationales et, si rien n'est fait, elles pourraient éroder la sécurité relative que la géographie du Canada a toujours procurée. Cela exige que le Canada aide à promouvoir la paix et la stabilité à l'étranger afin de maintenir la sécurité au pays.

Dans ce contexte opérationnel en constante évolution, la Défense doit s'assurer d'être prête à exécuter son mandat. PSE présente un plan exhaustif et entièrement chiffré afin de veiller à ce que les femmes et les hommes des FAC disposent des outils dont ils ont besoin pour affronter les défis actuels et futurs qui entourent le contexte de sécurité mondiale. Elle orientera les efforts du MDN et des FAC au cours des vingt prochaines années afin de mettre à la disposition du Canada des militaires agiles, multifonctionnels et aptes au combat à même de couvrir l'ensemble du spectre des opérations militaires et d'opérer simultanément dans plusieurs théâtres.

Dans le but d'améliorer davantage la transparence et les communications avec les Canadiens concernant le mandat de notre ministère, les résultats que nous recherchons et les moyens par lesquels nous les atteignons, la Défense a adopté ses nouveaux Cadre ministériel des résultats et Répertoire des programmes pour l'AF 2018-2019, conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor. Il s'agit du dernier rapport sur les résultats ministériels utilisant l'architecture d'alignement des programmes.

Principaux risques

Comme l'énonce la section traitant du contexte opérationnel, le MDN et les FAC sont influencés par de nombreux facteurs externes et internes, tant nationaux qu'internationaux, qui ont un impact sur notre façon d'exécuter notre mandat. Ces facteurs présentent à la fois des risques et des possibilités dont nous tiendrons compte lorsque nous nous acquitterons de notre mandat.

La détermination des principaux risques passe par le regroupement de renseignements sur les risques, recueillis auprès de sources internes et externes, et par la prise en considération de ces renseignements dans le contexte de notre mandat. Les principaux risques nous concernant sont présentés comme suit dans le Plan de la Défense 2016-2019 :

- Disponibilité opérationnelle de la défense;
- Capacité de l'Équipe de la Défense;
- Résilience stratégique;
- Mise en œuvre des capacités;
- Gestion de l'information/des technologies de l'information intégrées;
- Contrôles financiers et production de rapports sur les stocks et les actifs; et
- Sécurité.

Un certain nombre de mesures de contrôle ont été mises en place pour pallier ces risques. Les initiatives de stratégie d'intervention énumérées dans le présent rapport sont décrites dans le tableau suivant. Nous continuerons de surveiller les nouveaux enjeux, développements et tendances afin de prévoir et d'atténuer les risques qui y sont associés. Ainsi, nous nous tiendrons prêts à intervenir, et fournir des conseils au gouvernement du Canada et à lui proposer des options fondées sur des forces et des capacités déjà préparées.

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du Ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités pangouvernementales et ministérielles
Disponibilité opérationnelle de la Défense Il se peut que le MDN ne dispose pas d'assez d'éléments de force prêts à intervenir si des missions sont menées en parallèle ou se succèdent rapidement sans que les forces aient le temps de se reconstituer. Cela comprend les missions déjà prévues ainsi que les interventions en cas d'événements imprévus qui, par leur nature, ont une durée, un nombre, un	• Une nouvelle directive sur la posture et la disponibilité opérationnelle des forces, qui décrit l'ensemble des missions pour lesquelles les FAC doivent être prêtes, a été publiée le 2 mars 2018. Elle assure que les FAC sont en mesure de fournir des résultats opérationnels conformément au cadre concomitant décrit dans PSE.	Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la défense prêts à l'action Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	Assurer la posture et la disponibilité opérationnelle des FAC. Collaborer avec le ministre des Affaires étrangères pour renouveler l'engagement du Canada à soutenir les opérations de paix des Nations Unies. Maintenir les engagements du Canada au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de l'Organisation du Traité

lieu et un effet imprévisibles.			de l'Atlantique Nord (OTAN).
	• Le Programme de gestion de l'état de préparation interarmées (PGEPI) en est à la quatrième année d'un processus de développement de cinq ans. Il comprend un programme d'exercices de cinq ans et un aperçu de chaque année d'instruction, des directives pour la conduite de l'instruction interarmées à la disponibilité opérationnelle et un plan d'instruction interarmées et de validation. En outre, la liste de tâches interarmées (LTI) a été mise en œuvre et est utilisée pour identifier les tâches essentielles des missions interarmées (JMET) dans tous les exercices interarmées des FAC. Les tâches interarmées sont des éléments habilitants clés de l'élaboration des plans de mission et de l'instruction interarmées fondée sur les capacités et les tâches découlant des missions. • La politique d'évaluation, de validation et de certification a été approuvée le 24 juillet 2017. Depuis sa publication, plusieurs exercices, dont JOINTEX 17, ont fait l'objet d'une évaluation formelle. Une annexe sur l'évaluation est maintenant une exigence formelle sur tous les rapports post-exercice. Elle poursuivra l'évaluation de certains exercices et élargira la documentation existante à l'appui de la création d'un programme d'évaluation officiel. La politique d'évaluation sera également ajoutée en annexe au volume 1 du PGEPI 2018.	Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	Assurer la posture et la disponibilité opérationnelle des FAC. Collaborer avec le ministre des Affaires étrangères pour renouveler l'engagement du Canada à soutenir les opérations de paix des Nations Unies. Maintenir les engagements du Canada au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).
Capacité de l'Équipe de la Défense Il se peut que la Défense nationale n'ait pas suffisamment de personnel possédant les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment, ce qui risque d'entraver sa capacité à répondre à ses propres attentes actuelles ou futures et à celles du gouvernement du Canada.	• Un certain nombre d'initiatives de recrutement ont été élargies pour faire face à ce risque, notamment : ○ La mise sur pied d'une équipe spéciale féminine; ○ Les opérations de recrutement pour le Programme Femmes au travail des FAC; ○ Les activités de sensibilisation ciblées;	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense Services internes	Renforcer l'Équipe de la Défense. Travailler avec les cadres supérieurs des Forces armées canadiennes pour assurer un lieu de travail sans harcèlement ni discrimination. Collaborer avec le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale pour simplifier et examiner la prestation des services et renforcer

	○ La campagne de rappel pour les dossiers de femmes récemment clos; ○ Le traitement prioritaire des groupes de diversité; et ○ L'établissement d'un plan de recrutement stratégique (PRS) en matière de diversité pour chaque profession des FAC. • Dans le cadre de PSE, un examen complet de l'emploi dans la Première réserve a été effectué. • Onze initiatives et activités de PSE visent le renforcement de la Force de réserve.		les partenariats entre les deux ministères. Collaborer avec le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale pour établir une stratégie de prévention du suicide pour le personnel des Forces armées canadiennes et les anciens combattants.
	• La formation, l'éducation et la modernisation des soins de santé progressent plus lentement que prévu en raison des niveaux d'investissement plus faibles que prévu. ○ Les activités au sein des organismes de services de formation et de santé font l'objet d'une redéfinition des priorités afin d'assurer une harmonisation optimale des investissements.	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense	
	• Pour atténuer les risques et s'assurer que le ministère de la Défense nationale dispose de la souplesse nécessaire pour investir dans la croissance civile, les priorités en matière d'embauche ont été harmonisées à la lettre de mandat du MDN et de la politique de la Défense (PSE). Les priorités essentielles en matière d'embauche comprenaient l'approvisionnement, le soutien de Phénix, la gestion de la santé globale, l'examen du processus d'approbation des projets, le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle et un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. • Les besoins supplémentaires ont été comblés grâce à la création et à la dotation de postes nouvellement classifiés pour les postes prioritaires essentiels et d'autres postes prioritaires. Pour atténuer davantage ce risque, le MDN a commencé à mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives qui amélioreront l'efficience et l'efficacité de la dotation civile et des fonctions de	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense Services internes	

	classification, y compris la réduction du fardeau administratif et la rationalisation des délais de traitement. • Le MDN a également mis en œuvre un investissement temporaire de deux ans pour accroître les ressources en matière de dotation et de prestation de services de classification. Ces ressources augmenteront la capacité actuelle de règlement de la demande et de la rotation tout en satisfaisant à l'exigence croissante de recruter et maintenir en poste les bonnes personnes à l'appui des produits livrables de PSE.		
Résilience stratégique On risque que des événements imprévus puissent modifier le cadre stratégique, de sorte qu'on doive procéder à des modifications stratégiques importantes en matière de planification des ressources, ce qui aura pour effet de perturber les activités opérationnelles de la Défense nationale.	• Au cours de l'AF 2017-2018, la Défense nationale a élaboré son Cadre ministériel des résultats (CMR), qui a été approuvé par le Conseil du Trésor en janvier 2018 et est entré en vigueur le 1er avril 2018. Ce cadre, qui décrit les principaux aspects du mandat du Ministère, servira à améliorer la surveillance du programme et la production de rapports, à renforcer la gouvernance et à faciliter la gestion des ressources.	Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense Services internes	Garantir l'intendance et l'abordabilité des ressources de la Défense. Appuyer le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile pour la révision des mesures existantes pour la protection des Canadiens et de nos infrastructures importantes contre les cybermenaces. Lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle stratégie de défense pour le Canada en remplacement de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, aujourd'hui désuète.
Mise en œuvre des capacités Il se peut que la politique et la complexité résultante des processus de développement, d'approbation de programme et d'acquisition empêche la Défense nationale d'atteindre ses objectifs d'investissement liés aux biens matériels essentiels (équipement, infrastructure matérielle, infrastructure d'information et biens immobiliers) de manière suffisamment rapide, durable et	• La mise en œuvre de la partie I du renouvellement du processus d'approbation des projets pour les présentations ministérielles a été intégrée à l'initiative 94 de PSE. La mise en œuvre se poursuit et le MDN continue de chercher des moyens de rationaliser le processus dans le cadre des politiques et des pouvoirs accordés par le Conseil du Trésor.	Services internes Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense	Garantir l'intendance et l'abordabilité des ressources de la Défense. Lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle stratégie de défense pour le Canada en remplacement de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, aujourd'hui désuète. Veiller à ce que les Forces armées canadiennes aient le

abordable pour permettre aux FAC de mener à bien leurs opérations. Ce risque concerne l'incapacité de combler ou de prévenir des lacunes qui pourraient entraîner l'échec de missions futures.			matériel dont elles ont besoin.
Gestion de l'information/technologies de l'information intégrée La Défense nationale s'expose à des risques si elle ne tire pas parti des nouvelles technologies pour développer une infrastructure de GI/TI intégrée pouvant offrir un environnement d'information souple favorisant l'efficacité et l'interopérabilité dans la réalisation d'opérations interarmées des FAC et la prise de décisions par la direction, tout en optimisant les ressources et en faisant preuve d'une saine gestion. Ne pas profiter de ces technologies risque également de porter atteinte à la capacité de commandement et de contrôle (C2) des opérations des FAC au Canada et à l'étranger, de même qu'à la gestion efficace de l'établissement de la défense.	• Un document d'entente commerciale a été rédigé; actuellement le groupe financier de SPC en examine le contenu. Le groupe financier de SPC étudie la possibilité de saisir le « coût total de propriété ».	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense	Garantir l'excellence opérationnelle à long terme. Renforcer l'Équipe de la Défense. Garantir l'intendance et l'abordabilité des ressources de la Défense. Appuyer le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile pour la révision des mesures existantes pour la protection des Canadiens et de nos infrastructures importantes contre les cybermenaces. Lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle stratégie de défense pour le Canada en remplacement de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, aujourd'hui désuète.
	• Une capacité de base d'intelligence d'affaires et d'analyse a été mise en œuvre à titre de mesure provisoire. La pleine capacité sera établie une fois que la mise à niveau du logiciel sera terminée et que l'infrastructure informatique sera renforcée pour répondre aux besoins supplémentaires.	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense Services internes	
	• La Défense travaille avec le gouvernement du Canada (GC) et le groupe d'intérêt de la défense (niveau international) pour tirer parti de l'expertise, mettre en œuvre les meilleures pratiques et s'aligner sur les initiatives du GC et de nos alliés. La Défense travaille également avec le système intégré de gestion des finances et du matériel pour influencer son développement. La mise en œuvre des priorités du GC comprend : l'élargissement de la clientèle et de la gestion des cas de l'établissement : le traitement des habilitations de sécurité, le soutien social aux victimes de stress opérationnel et le système de suivi et d'analyse de l'opération HONOUR. GCdocs a été implémenté pour plus de 6 100 utilisateurs au, ou destiné au QGDN situé au campus Carling.	Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense	
Contrôles financiers et rapports sur les stocks et les ressources Il existe un risque que, sans processus et contrôles financiers	• Le MDN a continué d'améliorer la responsabilisation à l'égard du matériel par des mesures délibérées qui moderniseront les politiques, les processus, la discipline et la responsabilisation en matière de gestion du matériel, comme le	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense Services internes	Garantir l'intendance et l'abordabilité des ressources de la Défense. Veiller à ce que les Forces armées

adéquats en place, les rapports financiers sur les stocks et les immobilisations dans les Comptes publics du Canada et les États financiers du Ministère ne reflètent pas avec exactitude la véritable valeur des biens du Ministère, ce qui pourrait réduire la confiance en ce dernier.	permettent la technologie de visibilité des biens et les analyses pour fournir des renseignements et une évaluation exacts relativement au matériel. • Le Groupe du matériel a mis en œuvre une initiative stratégique dans son plan de campagne pour la transformation liée à l'acquisition et au soutien du matériel. L'initiative de modernisation de la gestion des stocks comprend des mesures globales supplémentaires visant à moderniser la politique et les processus de gestion des stocks, à acquérir des technologies de visibilité des biens et à améliorer les données sur le matériel dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense. • L'initiative d'amélioration de la responsabilisation à l'égard du matériel dans le cadre du Plan d'action de 2016 du Ministère sur la gestion des stocks représente une approche globale pour améliorer la gestion des stocks et l'établissement de rapports et consiste en une solution intégrée pour le matériel et les finances. • En s'appuyant sur le travail accompli à ce jour, le MDN a continué de mettre en œuvre un système efficace de contrôles internes axé sur les risques qui est maintenu, surveillé et examiné comme il se doit et qui est conforme à la Politique sur le contrôle interne du CT, assurant ainsi l'exactitude des rapports financiers sur les stocks et les immobilisations dans les Comptes publics du Canada. • L'étape de surveillance continue des contrôles internes à l'égard des rapports financiers a été réalisée en mettant l'accent sur l'atténuation des risques liés aux opérations et à la gestion des ressources. Plusieurs projets de modernisation sont en cours. Une série de contrôles compensatoires ont été mis en œuvre pour minimiser les activités à risque élevé.		canadiennes aient le matériel dont elles ont besoin. Lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle stratégie de défense pour le Canada en remplacement de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, aujourd'hui désuète.
Sécurité On risque que certains éléments du Programme de sécurité de la Défense	• Depuis le lancement du Plan de sécurité du Ministère (PSM), il y a eu un changement visible dans la culture en matière de sécurité au	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense	Garantir l'excellence opérationnelle à long terme.

ne suffisent pas afin d'assurer la protection de tous les biens et la continuité des services essentiels pour appuyer la disponibilité et la capacité opérationnelles.	sein du MDN et des FAC. Par exemple : ○ La sécurité continue d'être un sujet de conversation important tant au niveau de la haute direction qu'au niveau opérationnel; ○ Le PSM est un document évolutif dans lequel les utilisateurs trouvent des synergies, valident les risques de sécurité restants et agissent en fonction des leçons retenues; et ○ Le MDN et les FAC sont à élaborer un programme de sécurité qui reflète leur environnement.		
	• La mise en œuvre du Programme de rendement et d'évaluation de la sécurité permet de cerner les lacunes et tendances du Programme de sécurité de la Défense qui peuvent constituer une menace et un risque accrus. En examinant ces lacunes, la chaîne de commandement est en mesure de prendre des actions ou des décisions éclairées en matière de risques.	Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense	
	• La gouvernance a été établie conformément au Plan de sécurité du Ministère, y compris l'ajout d'un coordonnateur de la sécurité des TI au sein de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) qui travaillera en collaboration avec le responsable de la sécurité du Ministère et d'autres intervenants.	Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense

Description

Le Programme des opérations de soutien et de combat de la Défense vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés du programme sont atteints par la mise en œuvre de capacités de défense à l'échelle nationale, continentale et internationale, de façon indépendante ou en collaboration avec des alliés, dans le but premier de contrer les menaces par la force militaire.

L'expression « capacité de défense » fait référence à la capacité d'une force militaire d'obtenir les effets escomptés pour contrer une menace par la réalisation d'une opération de défense (ou la prestation d'un service de défense) en exécutant des tâches conformément aux concepts, aux doctrines et aux normes établis. Les forces militaires fournies par la Défense sont constituées d'éléments de force, soit des entités organisationnelles qui, elles, sont composées de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale (MDN).

Les éléments de force comprennent les personnes, les renseignements et l'expertise spécialisés, le matériel (p. ex., équipement, plateformes et systèmes d'armes) et, dans certains cas, les biens immobiliers nécessaires à la mise en œuvre des capacités pour contrer les menaces. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération.

La Loi sur la défense nationale, la politique en matière de défense, les traités et les accords internationaux, l'appartenance à des organisations militaires et les directives reçues par le gouvernement du Canada sous-tendent ce programme. Les sous-programmes découlant de ce programme visent un éventail de menaces qui peuvent surgir dans divers contextes opérationnels, dans le cadre de divers mécanismes de prestation et dans diverses régions géographiques.

Résultats

Toutes les opérations du MDN et des FAC ne sont menées que lorsqu'elles sont dirigées par le gouvernement du Canada.

En 2017-2018, le MDN et les FAC ont respecté leur engagement de veiller à ce que le Canada demeure un pays protégé sur ses terres, un pays en sécurité en Amérique du Nord et un pays engagé dans le monde. Le MDN et les FAC ont travaillé en étroite collaboration avec leurs partenaires fédéraux et leur ont fourni un soutien en réponse à de nombreuses crises nationales, ont maintenu la défense de l'Amérique du Nord en partenariat avec les États-Unis par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et ont apporté une contribution précieuse à la paix et à la sécurité internationales aux côtés des alliés dans le cadre d'opérations déployées dans le monde entier. Le MDN et les FAC ont fait progresser les initiatives de défense continentale des trois commandements en conjonction avec le NORAD et USNORTHCOM[x], y compris la planification concertée, les exercices et les discussions des états-majors.

Le MDN et les FAC ont fourni un renseignement prédictif et exploitables au gouvernement du Canada grâce à un processus amélioré de production du renseignement qui reliait les séances d'information verbales quotidiennes et hebdomadaires à des rapports quotidiens écrits et à des évaluations plus longues qui convenaient mieux aux besoins des décideurs. Ce processus incluait notamment de nouveaux formats et un aspect et une convivialité modernisés avec des éléments graphiques améliorés. La première équipe de mission intégrée a été créée, ce qui a renforcé la coopération entre les organisations de toutes sources (entités qui produisent des analyses de renseignements à partir de diverses sources) et les organisations à source unique (entités qui ne recueillent qu'un seul type de renseignement, par exemple les renseignements sur les signaux), avec des avantages notables en matière de production de renseignements. Cette réalisation est un élément important de Protection, Sécurité, Engagement (PSE), qui est conforme à l'évolution des priorités en matière de renseignements de défense, comme la cybernétique, et qui met l'accent sur des lieux géographiques comme l'Afrique. Le MDN et les FAC ont également élargi la fonction d'alerte stratégique au sein du Commandement du renseignement des Forces canadiennes (COMRENSFC) et de l'institution de renseignement militaire. Cela permet de communiquer suffisamment à temps et de façon claire et concise sur des dangers précis pour les intérêts canadiens ou alliés de sorte à donner à un décideur l'occasion d'éviter ou d'atténuer l'impact de ce danger et d'obtenir la reconnaissance et l'appréciation des clients et des partenaires. Le MDN et les FAC ont tiré parti des progrès technologiques et ont accru la résilience face aux cybermenaces.

Les résultats spatiaux ont continué d'être pleinement intégrés à toutes les opérations nationales et internationales par l'entremise de la Cellule des opérations spatiales canadienne (COSC) et des équipes de soutien du projet spatial conjoint déployées. Les systèmes non classifiés de connaissance de la situation par télédétection (URSA) ont fourni un soutien aux opérations internationales de la Force opérationnelle.

Surveiller et contrôler le territoire et les approches du Canada

PSE, publié en juin 2017, mettait de nouveau l'accent sur la surveillance et le contrôle du territoire et des approches du Canada, en particulier dans la région arctique. Il s'agit d'un élément fondamental de la nouvelle approche du Canada en matière de défense dans le cadre de « Anticiper, s'adapter », des éléments fondamentaux. Le MDN et les FAC sont pleinement engagés avec les États-Unis dans le renouvellement de notre capacité de surveiller nos approches nordiques par le biais du tout premier processus binational d'analyse de solutions de rechange. La recherche effectuée dans le cadre de ce processus, de concert avec ce qui se fait dans le cadre du projet canadien de connaissance de la situation de l'ensemble des domaines, tiendra les deux gouvernements au courant des options disponibles pour renouveler et améliorer la capacité actuellement fournie par le Système d'alerte du Nord.

Les FAC ont continué d'assurer une présence à longueur d'année dans le Nord canadien par le biais d'activités et d'une foule d'exercices conjoints et d'opérations de protection de la souveraineté. Cette présence a été maintenue par la Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN), le quartier général du Nord des FAC à Yellowknife (T.N.-O.) et les contributions des Rangers canadiens dans les collectivités du Nord. Les FAC ont également mené plusieurs exercices et opérations de protection de la souveraineté dans l'Extrême-Arctique, l'Ouest et l'Est de l'Arctique, pour :

- Affirmer la souveraineté du Canada dans la région;
- Renforcer les capacités des FAC à mener des opérations dans l'Arctique; et

- Améliorer la capacité des FAC à travailler avec les partenaires gouvernementaux en réponse aux questions de sécurité et de sûreté dans le Nord.

Opération NANOOOK

Nunavut et Labrador : L'opération NANOOK est l'opération signature des FAC dans le Nord, qui sert à renforcer la position des FAC en tant qu'expert et partenaire clé en matière de sécurité et de défense dans le Nord canadien. Grâce à cette opération, les FAC sont en mesure d'accroître leurs capacités de mener des activités dans le Nord, tout en améliorant la coordination au sein des partenaires à l'échelle du gouvernement en réponse aux problèmes en matière de sûreté et de sécurité. En août 2017, l'opération NANOOK a réuni près de 900 membres des FAC, y compris la Force régulière et les Rangers canadiens, et des partenaires civils de tous les paliers de gouvernement, ainsi que des membres de la communauté et d'autres intervenants.

Au Nunavut, la Force opérationnelle interarmées (Nord) a dirigé des activités axées sur des exercices touchant toute la gamme des activités d'intervention en cas de crise et de gestion des conséquences nécessaires pour répondre à une urgence d'envergure dans une collectivité isolée. Un certain nombre de ministères, d'agences et d'organismes fédéraux y ont participé, notamment Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Parcs Canada, le ministère des Pêches et Océans et la Garde côtière canadienne, la Garde côtière auxiliaire canadienne et la Gendarmerie royale du Canada. De plus, des représentants de la Croix-Rouge canadienne, du gouvernement du Nunavut, de l'équipe de gestion des urgences du territoire et du hameau de Rankin Inlet ont apporté d'importantes perspectives pour enrichir l'exercice.

Au Labrador, la Force opérationnelle interarmées (Atlantique) a dirigé une intervention relativement à un scénario de sécurité. Les unités de la Marine royale canadienne (MRC) se sont engagées auprès des collectivités situées le long du fleuve McKenzie, tout en menant des opérations stratégiques faisant appel à de petites embarcations dans la région. Les FAC ont organisé des événements clés d'engagement du leadership dans les communautés du Nord du Québec et du Labrador, y compris Voisey's Bay, Nain, Goose Bay et Saglek, avec des représentants de ministères du gouvernement ainsi que des dirigeants de communautés et d'entreprises.

En plus de ces engagements, les FAC ont coordonné les activités dans l'Arctique en 2017 avec la Garde côtière canadienne et Transports Canada afin d'assurer une surveillance et un contrôle plus larges de l'Arctique et des approches maritimes vers l'Amérique du Nord. Les FAC se sont également employées à faire progresser les relations bilatérales en matière de défense avec les principaux partenaires de l'Arctique, notamment par le biais de discussions avec le Commandement interarmées de l'Arctique du Danemark afin d'améliorer la coordination des activités dans les approches de l'Arctique de l'Est, lorsque cela est possible.

Opération NANOOK

Des membres du 38e Groupe-brigade du Canada pratiquent des manoeuvres dans l'eau à bord d'une embarcation d'assaut près de Rankin Inlet, au Nunavut, durant l'opération NANOOK, le 18 août 2017.

Photo prise par le Caporal Dominic Duchesne-Beaulieu

Opération LIMPID

L'opération LIMPID est la mission des FAC qui consiste à détecter le plus tôt possible les menaces à la sécurité du Canada. Au cours de l'AF 2017-2018, le MDN et les FAC ont collaboré avec des partenaires du Centre des opérations de sécurité maritime afin de suivre et de surveiller efficacement les navires qui transitent dans les eaux arctiques. Avec l'appui de nos six forces opérationnelles interarmées régionales du Commandement des opérations interarmées du Canada, les FAC ont maintenu une présence physique persistante dans le Nord. Le MDN et les FAC, par l'entremise des centres régionaux d'opérations interarmées à l'appui des commandants des forces opérationnelles interarmées, ont contribué de façon importante au maintien du tableau de la situation maritime, qui fournit une interprétation complète, reconnue (c.-à-d. fusionnée, évaluée et rendue publique) de l'activité maritime dans une zone géographique et contribue directement à une plus grande sensibilisation au domaine maritime. De plus, nous avons continué de compter sur l'importante contribution de nos Rangers canadiens qui sont nos yeux et nos oreilles dans les régions peu peuplées du Nord, côtières et isolées du Canada.

Les vagues frappent la proue du NCSM EDMONTON alors qu'il navigue dans l'océan Pacifique pendant l'opération LIMPID, le 16 août 2017.

Photo: Caporal André Maillet, Caméra de combat des Forces canadiennes

Protéger les Canadiens et les intérêts canadiens contre les menaces qui pèsent sur l'Amérique du Nord

Maintenir le solide engagement du Canada à l'égard du NORAD

Le Canada a continué de respecter son engagement envers la défense de l'Amérique du Nord en collaborant avec les États-Unis par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) afin de fournir des services d'alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d'alerte maritime pour la défense de notre continent commun. Le Canada a également poursuivi ses efforts avec les États-Unis pour s'assurer que le NORAD demeure adapté à l'environnement de menace contemporain, en s'assurant que nous investissons dans les bonnes technologies, que nous avons les bonnes relations de commandement et les bons outils pour prévoir les menaces et protéger nos intérêts communs. Les FAC ont effectivement exercé et renforcé la protection de la souveraineté du Canada; elles ont assuré la surveillance des approches aériennes, terrestres et maritimes du Canada et ont respecté l'engagement ferme du Canada envers le NORAD. Les faits saillants de 2017-2018 incluent :

- La prestation de missions nationales et continentales assignées pour protéger les Canadiens au pays et assurer la sécurité de l'Amérique du Nord;
- Le personnel et les ressources de l'élément canadien du NORAD ont agi à partir de bases d'opérations déployées et d'emplacements d'opérations avancés pour s'assurer que les FAC étaient prêtes à exécuter les missions assignées par le NORAD contre toute la gamme des menaces continentales;
- Afin de tester la réaction du NORAD à divers aéronefs inconnus volant au Canada et aux États-Unis, les FAC ont participé à des exercices binationaux AMALGAM ARROW, AMALGAM MUTE et FALCON VIRGO;
- Afin de promouvoir l'intention du commandant du NORAD à Ottawa et d'améliorer la coordination et la collaboration stratégiques, des travaux de développement ont été réalisés en vue d'établir un bureau du NORAD au sein du quartier général de la Défense nationale;
- Dans le cadre de la modernisation du NORAD, l'initiative 111 de la politique de défense du Canada PSE, les FAC ont poursuivi les investissements en recherche et développement dans le Programme de science et technologie pour la connaissance de la situation dans tous les domaines; et
- La participation pan-FAC s'est poursuivie dans le cadre du Programme d'analyse binationale des alternatives en matière de surveillance des approches du Nord (Canada–États-Unis) afin d'évaluer les solutions matérielles et non matérielles pour remplacer la capacité fournie par le Système d'alerte du Nord.

Appuyer nos partenaires dans la lutte contre le crime organisé

Opération MARTILLO et Opération CARIBBE

L'opération CARIBBE est la contribution du Canada à l'opération MARTILLO, une force opérationnelle Sud interorganismes et interarmées dirigée par les États-Unis et à laquelle participent les pays de l'hémisphère occidental et de l'Europe. Le Canada a respecté son engagement de continuer à travailler avec ses partenaires dans le cadre de la campagne multinationale (opération MARTILLO) pour lutter contre le trafic illicite attribuable au crime organisé transnational dans le bassin des Caraïbes, l'océan Pacifique Est et les eaux côtières de l'Amérique centrale. Voici les faits saillants de l'AF 2017-2018 :

- Les aéronefs, les navires et le personnel des FAC ont contribué directement à la perturbation du trafic ou aux saisies par la Garde côtière américaine d'environ 11,6 tonnes métriques de drogues illicites au cours de l'année financière. Les FAC ont déployé deux aéronefs de patrouille maritime CP-140 Aurora de l'ARC et six navires de la MRC dans le cadre de l'opération CARIBBE. Ces navires, qui ont été en patrouille pendant 200 jours, comprenaient cinq navires de défense côtière maritime, dont les NCSM (navire canadien de Sa Majesté) SASKATOON, NANAIMO, MONCTON, EDMONTON et WHITEHORSE; et une frégate, le NCSM OTTAWA.

Contribuer à la paix et à la sécurité sur la scène internationale

Maintenir le solide engagement du Canada à l'égard de l'OTAN

L'engagement du Canada envers l'OTAN se poursuit et n'a pas de date de clôture fixée. Les engagements comprennent d'assurer une attention continue à l'égard des actions de mise en œuvre résultant des décisions du Conseil de l'Atlantique Nord et du Sommet de l'OTAN, ainsi l'amélioration de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des ressources. De plus, le Canada s'est engagé à accroître la transparence et la responsabilisation dans les délibérations du Bureau de la planification et de la politique générale des ressources (RPPB) et la coordination des questions relatives au budget, aux investissements, au Groupe de travail du Comité militaire sur la logistique et les ressources ainsi qu'à la Conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA).

Les activités d'engagement de l'OTAN suivantes ont eu lieu au cours de l'AF 2017-2018 :

- Cinq membres des FAC ont poursuivi leur contribution aux fonctions de soutien logistique et au quartier général à Pristina, au Kosovo, dans le cadre de l'opération KOBOLD; et
- Le commandant désigné de la Force opérationnelle canadienne a également agi à titre de chef du Centre d'opérations logistiques interarmées de l'OTAN.

<u>Opération FREQUENCE</u>

Les FAC ont appuyé la mission de la France en utilisant le transport aérien stratégique pour déplacer le matériel et le personnel militaire français entre la France et la région africaine du Sahel. Cette opération renforce le partenariat Canada – France et l'interopérabilité entre nos forces. Les vols effectués durant l'opération FREQUENCE ont soutenus les efforts mondiaux déployés dans la région contre le terrorisme et renforcé la stabilité et la sécurité régionales. De janvier 2017 à août 2018, 195 700 livres de cargaison ont été transportés à l'appui de ces missions.

<u>Opération PROJECTION</u>

Au cours de ce déploiement, qui s'est déroulé dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, la Marine royale canadienne des FAC déploie des navires aux fins d'entraînement, d'exercices et d'engagements auprès de marines étrangères et d'autres partenaires internationaux en matière de sécurité. Plus précisément, les NCSM SUMMERSIDE et KINGSTON ont organisé une série d'activités pour promouvoir la Journée internationale de la femme. Une formation de sensibilisation a été donnée avec les compagnies des navires avant leur déploiement.

Opération REASSURANCE

Les FAC ont continué à déployer du personnel en Europe centrale et orientale dans le cadre des mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN. Ces mesures visent à renforcer la défense collective de l'OTAN et à démontrer la force de la solidarité alliée.

- En juin 2017, le Canada a déployé une force opérationnelle terrestre d'environ 455 personnes en Lettonie : le groupement tactique de présence militaire avancée de l'OTAN dirigé par le Canada a été officiellement mis sur pied au cours d'une cérémonie au Camp Adazi le 19 juin 2017 et est devenu pleinement opérationnel le 27 août 2017;
- La Force opérationnelle terrestre (FOT) en Pologne a achevé son engagement de trois ans, le 17 août 2017, lorsque le déploiement de la FOT a été transféré en Lettonie;
- La MRC a soutenu le déploiement d'une frégate de la classe Halifax, par rotation régulière, pour des exercices et des tâches opérationnelles, principalement avec les Forces maritimes de l'OTAN. La MRC a fourni 365 jours de couverture avec le déploiement des NCSM ST. JOHN's et CHARLOTTETOWN;
- Périodiquement, les FAC ont envoyé une force opérationnelle aérienne de CF-188 Hornet en Europe pour aider à assurer la sécurité de l'espace aérien de l'OTAN. De septembre à décembre 2017, environ 135 membres des FAC et quatre CF-188 Hornet de l'ARC ont participé au Bloc 45 de la police aérienne renforcée de l'OTAN en Roumanie;
- La MRC a soutenu le déploiement d'une force opérationnelle maritime comptant 1 frégate avec un détachement aérien d'hélicoptères CH-124 Sea King de l'ARC;
- De mai à juin 2017, la Force opérationnelle aérienne Islande a contribué aux capacités de surveillance et d'interception aéroportées de l'OTAN pour répondre aux besoins de l'Islande en matière de préparation en temps de paix. Au cours de cette mission, six CF-18 Hornet de l'ARC ont assuré une capacité continue de surveillance aérienne et d'interception; et
- La Force opérationnelle aérienne Roumanie a également mené plusieurs activités de soutien au sein des communautés locales, y compris la livraison de dons à un orphelinat.

Opération REASSURANCE

Les membres de l'équipage du détachement aérien à bord du navire canadien de Sa Majesté CHARLOTTETOWN se préparent à introduire l'hélicoptère CH-124 Sea King dans le hangar pendant l'opération REASSURANCE, le 6 octobre 2017.
Photo : Caporal J.W.S. Houck, Caméra de combat des Forces canadiennes

Mener la lutte contre le terrorisme dans l'environnement maritime

Opération ARTEMIS

Le 13 avril 2017, le Canada a fait passer le commandement de la Force opérationnelle multinationale 150 (CTF 150) à la France. C'était la troisième fois que le Canada commandait la CTF 150, la force opérationnelle multinationale de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme située dans la grande région du Moyen-Orient. Le 29 mai 2017, le gouvernement du Canada a annoncé une prolongation de la contribution du Canada à la CTF 150 jusqu'au 30 avril 2021. Les FAC ont continué à jouer un rôle de leadership, y compris la mise à disposition d'un commandant et d'un personnel associé au quartier général tous les deux ans, la dernière rotation étant de décembre 2016 à avril 2017. La MRC a généré du personnel afin d'augmenter la rotation de la CTF 150 dirigée par l'Australie, de décembre 2017 à mai 2018.

Opération PASSEX

Les FAC ont participé à deux événements **PASSEX** d'une journée (activités de formation où deux marines ou plus se rencontrent en mer et mènent des séries de manœuvres et de communications de base) avec la Garde côtière américaine et le Secrétariat de Marina (Marine mexicaine) en route vers les déploiements de l'opération CARIBBE dans le Pacifique Est afin de respecter l'Initiative nord-américaine de sécurité maritime pour le Pacifique de l'exercice 2017.

Établir des relations et s'engager avec d'autres nations

Nous avons maintenu des Carrefours de soutien opérationnel (CSO) dans des lieux à l'étranger, qui sont sélectionnés avec soin afin de fournir un environnement sûr et sécuritaire dans un aéroport ou un port maritime, ou les deux, et qui sont capables de gérer les mouvements de personnes, de matériel, d'équipement et de fournitures. Les FAC ont continué de maintenir des CSO en Europe, au Koweït, en Amérique latine et dans les Caraïbes et sont en train d'établir un CSO dans la ville de Dakar, au Sénégal, en Afrique de l'Ouest.

Au cours de l'AF 2017-2018, le Programme d'instruction et de coopération militaires (PICM) a entrepris une centaine de projets coopératifs de formation et de perfectionnement professionnel militaire au Canada et à l'étranger, y compris des cours, des exercices et des visites d'experts. Dans le cadre du PICM, environ 1 450 participants étrangers parrainés, nommés par les ministères de la défense de 56 pays en développement non membres de l'OTAN, ont été formés dans le cadre de ces activités. Cela a permis aux attachés de défense du Canada, aux diplomates, aux hauts représentants civils et militaires d'établir et de maintenir des relations bilatérales à l'appui des objectifs et des priorités du Ministère et du gouvernement.

Le Canada a accru son engagement et sa présence dans la région de l'Asie-Pacifique. Au cours de l'AF 2017-2018, le Canada a continué d'appuyer la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne en s'engageant avec les États-Unis, le Japon, la Corée et d'autres partenaires. De plus, le Canada a intensifié son engagement auprès de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en accueillant le dialogue des responsables de la défense à Ottawa, et nous avons organisé conjointement avec les Philippines à Manille le dialogue sur le maintien de la paix au Vietnam et un événement de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire.

Le MDN et les FAC ont continué de travailler en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada pour veiller à ce que les priorités du MDN et des FAC soient et continuent d'être intégrées aux objectifs de la politique étrangère du gouvernement du Canada et à l'engagement mondial sur les enjeux clés.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
L'application des capacités de défense et de sécurité du Canada protègent continuellement la souveraineté du Canada, les valeurs des Canadiens et les intérêts du gouvernement du Canada contre les risques attribuables à des menaces armées.	Pourcentage des opérations de combat et de soutien de la Défense qui ont atteint leurs objectifs opérationnels.	90 à 100 %	Mars 2018	98,5 %	98 %	97 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
1 204 608 692	1 204 608 692	1 799 231 651	1 722 029 393	517 420 701

Ressources humaines (équivalents temps plein)

	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombres d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
Membre de la Force régulière	6 799	6 663	(136)
Civil	964	802	(162)
TOTAL	7 763	7 465	(298)

Remarque : Les valeurs prévues étant arrondies, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats de l'année financière précédente, voir le Rapport sur les résultats ministériels sur la page Web Rapports et publications[xi].

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur du ministère de la Défense nationale sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xii].

Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement

Description

Le Programme des services de la Défense et contributions au gouvernement vise à appuyer la réalisation des initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de sûreté, et à encourager la reconnaissance et la fierté à l'égard du Canada et des forces militaires canadiennes. Un tel soutien est fourni grâce à la prestation de services de la Défense uniques à l'appui d'autres éléments du gouvernement ou de la population canadienne.

En vue de susciter et de partager un sentiment de fierté et de sensibiliser la population à l'égard de l'héritage, des contributions et du leadership militaires du Canada, la Défense fournit des services uniques ainsi que des occasions de sensibilisation, de préservation et de développement. Les services uniques de la Défense comprennent également les opérations menées en vue d'assurer ou d'améliorer la sécurité, la sûreté, la stabilité et/ou le bien-être des Canadiens ou de populations internationales en péril, conformément aux valeurs canadiennes et aux intérêts du gouvernement du Canada, dans les situations où une défense contre des menaces armées pourrait être nécessaire, mais ne constitue pas le principal centre d'intérêt.

Les opérations sont menées en employant des éléments de force en vue d'atteindre un effet escompté dans des contextes précis grâce à l'exécution de tâches selon les concepts, les doctrines et les normes établis. Les éléments de force fournis par la Défense sont des entités organisationnelles composées de membres des Forces armées canadiennes et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération.

La Défense se tient prête en tout temps à employer des éléments de force dans le cadre de ce programme; toutefois, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque exercice.

Résultats

Toutes les opérations du MDN et des FAC ne sont menées que lorsqu'elles sont dirigées par le gouvernement du Canada.

Au cours de l'AF 2017-2018, l'Équipe de la Défense s'est acquittée de ses obligations en matière de recherche et de sauvetage et a réagi aux catastrophes naturelles et crises humanitaires, où plus de 4 600 soldats des FAC ont aidé les Canadiens à se remettre des inondations et des incendies. En réponse aux inondations, les FAC ont évacué les membres de la communauté des Premières nations de Kashechewan et de Mud Lake, à Terre-Neuve, et ont aidé le Québec dans ses efforts de secours aux sinistrés dans cinq régions. Les FAC ont également apporté leur aide aux victimes d'inondation à St. John, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, et lors des évacuations et de la gestion des incendies de forêt en Colombie-Britannique et dans le nord du Manitoba.

Répondre aux besoins de la Coalition pour démanteler et vaincre Daech

Opération IMPACT | Moyen-Orient

Le Canada prolongera sa participation militaire en Iraq et en Syrie dans le cadre de l'opération IMPACT jusqu'au 31 mars 2019.

Les faits saillants de l'AF 2017-2018 comprennent ce qui suit :

- Le Canada avait environ 20 militaires déployés périodiquement à Besmaya pour donner de la formation sur les anti-engins explosifs improvisés (anti-IED) aux forces de sécurité irakiennes sous le drapeau de l'OTAN;
- Une installation médicale de rôle 2 dirigée par le Canada a été exploitée à Erbil, en Irak, afin de respecter notre engagement à fournir des soins médicaux et chirurgicaux d'importance vitale pour appuyer les forces de la Coalition;
- Deux avions Hercule de l'ARC ont été déployés pour appuyer le mouvement du personnel de la Coalition, du fret et du matériel;
- Les FAC ont fourni des conseils et une assistance aux forces de sécurité irakiennes, soutenant la libération de Mossoul et Hawija; et
- Le Canada a déployé des équipes canadiennes de formation et d'assistance en Jordanie et au Liban à l'appui des efforts de renforcement des capacités régionales.

Opération IMPACT | Moyen-Orient

La photo a été retouchée électroniquement pour des raisons de sécurité opérationnelle. Un membre du Génie royal canadien de l'équipe d'instruction sur les dangers des explosifs (ET3) (au milieu) enseigne aux soldats irakiens comment utiliser la trousse de lignes et de crochets pendant l'opération IMPACT, le 28 novembre 2017.

Photo: Opération IMPACT, Caméra de combat des Forces canadiennes

Aider l'Ukraine à maintenir sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité

Opération UNIFIER | Ukraine

En collaboration avec Affaires mondiales Canada, environ 200 membres du personnel des FAC ont continué d'offrir une instruction sur le renforcement des capacités en Ukraine, axée sur des domaines tels que l'entraînement par petites équipes, la neutralisation des explosifs et munitions, la police militaire, la formation médicale et la modernisation de la logistique. Cette année, la Force opérationnelle interarmées — Ukraine a formé environ 3 000 soldats ukrainiens dans 40 séries d'entraînements couvrant toutes les lignes d'effort. Cet engagement a permis aux forces ukrainiennes de défendre la souveraineté de leur pays et a contribué à la stabilité régionale et internationale. Le 6 mars 2017, le gouvernement du Canada a annoncé la prolongation de l'opération UNIFIER jusqu'à la fin mars 2019.

Le Canada a été l'hôte de l'exercice Precise Response

Le Canada a accueilli l'exercice PRECISE RESPONSE en juillet 2017 à Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) à Suffield, en Alberta, dans le cadre de l'instruction de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) de l'OTAN. Cet exercice, qui comprenait 420 membres du personnel de 11 pays, a contribué à ce qui suit :

- La conduite d'opérations dans le cadre d'une force opérationnelle multinationale;
- La validation des mécanismes opérationnels; et
- L'obtention de la formation et de la certification requises pour le rôle de pays chef de file par rotation pour l'instruction de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) de l'OTAN.

Apporter une contribution considérable aux opérations de paix

Le MDN et les FAC ont suivi les occasions de déploiement des capacités spécifiques et du personnel d'accompagnement qui ont été promis lors de la réunion ministérielle des Nations Unies sur le maintien de la paix à Vancouver en novembre 2017. Dans le cadre de l'opération PRESENCE, le Canada déploiera environ 250 militaires et jusqu'à 10 officiers d'état-major dans le cadre de la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Mali (MINUSMA), dont les opérations débuteront en août 2018.

Opération PRESENCE

Les Forces armées canadiennes (FAC) appuient la mission de stabilisation intégrée multidimensionnelle des Nations Unies au Mali (MINUSMA) avec 56 pays contributeurs et partenaires dans le but d'apporter une paix et une stabilité durables au Mali et au Sahel. Cela fait partie des efforts globaux du gouvernement du Canada pour aider à établir les conditions d'une paix, d'un développement et d'une prospérité durables au Mali. La mission de base est de fournir à MINUSMA une capacité d'évacuation sanitaire d'hélicoptères 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à l'appui des forces de l'ONU et à l'appui du quartier général de MINUSMA. Dans la mesure du possible, les Forces armées canadiennes assurent le transport des troupes, du matériel, des fournitures et fournissent également un soutien logistique à la mission. Le 24 juin 2018, les premiers membres de l'équipe d'activation du théâtre sont arrivés au Mali. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page web Opération PRESENCE - Mali[xiii].

Opération RENAISSANCE

Sur le plan international, les FAC ont appuyé l'opération RENAISSANCE en réponse aux ouragans HARVEY aux États-Unis et IRMA et MARIA dans les Caraïbes; elles ont capturé des images des zones touchées, fourni un soutien aérien aux pays partenaires et distribué des fournitures humanitaires dans la zone d'opérations. Les FAC ont également transporté des fournitures humanitaires du Canada aux îles Vierges britanniques, puis ont ramené à Toronto des personnes canadiennes autorisées (PCA). De plus, nous avons appuyé la France en transportant du matériel et des fournitures de Bordeaux à la Guadeloupe, puis nous avons transporté 66 PCA de Saint-Martin et des îles Turques et Caïques à Toronto.

L'ARC a déployé 1 hélicoptère CH-124 Sea King, 1 CP-140 Aurora, 2 CC-130J Hercule et 1 CC-177 Globemaster pour le transport court et long-courrier dans et vers la région, et pour la photographie aérienne afin d'étudier les dommages sur les îles touchées;

- La Force opérationnelle aérienne a évacué environ 300 personnes, a transporté environ 847 000 livres de marchandises et est intervenue à la suite des ouragans;
- La MRC a déployé le NCSM ST. JOHN'S; et
- Le Commandement des opérations interarmées du Canada a déployé une équipe de commandement et de liaison en cas de catastrophe à partir du quartier général de la 1re Division canadienne.

Opération RENAISSANCE

Un bâtiment endommagé en Dominique lors d'une activité de reconnaissance dans le cadre de l'opération RENAISSANCE-IRMA, le 24 septembre 2017.

Photo : Caporal-chef Chris Ringius, caméra de combat des Forces canadiennes

De plus, au cours de l'AF 2017-2018, le MDN et les FAC ont participé à l'opération LENTUS, en réponse aux incendies de forêt en Colombie-Britannique, et ont assuré l'évacuation par transport aérien des personnes de la réserve de la Première nation WAWAKAPEWIN en Ontario. Les FAC ont aussi participé à l'opération ELEMENT pour soutenir l'afflux de demandeurs d'asile en provenance des États-Unis vers la province de Québec.

Opération ELEMENT

Du 4 août au 12 décembre 2017, en raison de l'afflux de demandeurs d'asile près de Lacolle, au Québec, les FAC ont répondu à une demande d'aide, ce qui a donné lieu au déploiement d'environ

110 membres de la Force régulière et de la Force de réserve de l'Armée canadienne et de 19 véhicules pour établir l'infrastructure d'hébergement, y compris les tentes, les appareils de chauffage et l'éclairage. À l'apogée de l'opération, il y avait 1 200 lits disponibles partagés entre deux emplacements de Lacolle au Québec et Cornwall, en Ontario.

Opération LENTUS

De juillet à septembre 2017, l'engagement important des FAC envers la Colombie-Britannique et le Manitoba comprenait le soutien aux opérations de lutte contre les incendies, l'évacuation des résidents, le transport des premiers intervenants, la livraison des fournitures et l'aide aux collectivités isolées. Par conséquent :

- L'Armée canadienne a déployé plus de 2 000 membres de la Force régulière et de la Force de réserve;
- L'ARC a utilisé 2 CC-130J Hercule, 1 CC-177 Globemaster III, 3 CC-130H Hercule, 2 CH-147F Chinook et 3 hélicoptères CH-146 Griffon; et
- La MRC a mis à disposition et a déployé 1 hélicoptère CH-124 Sea King.

Nos militaires ont continué de fournir un appui aux opérations de soutien de la paix des Nations Unies et à d'autres entreprises multinationales au Moyen-Orient dans le cadre des opérations suivantes :

- Les FAC ont participé à l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) dans le cadre de l'opération JADE;
- Les FAC ont continué à tenir leur rôle au sein de la Force multinationale et Observateurs (FMO) dans la péninsule du Sinaï en Égypte dans le cadre de l'opération CALUMET; et
- En tant que contribution du Canada aux efforts multinationaux de lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est, 16 membres des FAC ont continué de servir dans le cadre de l'opération FOUNDATION.

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et perspectives sexospécifiques

Nous avons continué à travailler à la pleine intégration et nous incorporons l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et les perspectives sexospécifiques dans la planification, l'exécution et l'évaluation des politiques, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à d'autres résolutions connexes. Les employés militaires et civils suivent une formation à l'ACS+. Les FAC ont rendu disponibles des conseillers pour l'égalité des sexes au niveau stratégique et au niveau des commandements opérationnels, et des responsables de la coordination pour l'égalité des sexes sont déployés dans toutes les missions désignées. Un réseau de responsables de la coordination pour l'égalité des sexes a été mis en place au niveau des unités. Les directives continues sur l'ACS+ et les perspectives sexospécifiques sont incluses dans les ordres d'exercice et opérationnels, les documents d'orientation, les processus d'établissement de rapports et les leçons retenues.

Travailler ensemble pour sauver des vies — Recherche et sauvetage

Au cours de l'AF 2017-2018, il y a eu 9 281 cas de recherche et sauvetage (SAR), dont 2 069 cas avaient une classification finale de 1 (détresse) ou 2 (détresse imminente). Tous les cas de SAR des centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage ont été menés à terme ou transférés à un organisme approprié, et tous les incidents ont été traités efficacement.

Les 2 069 cas ont généré 969 tâches pour les ressources aériennes de l'ARC. Les escadrons de SAR sont demeurés stratégiquement situés afin de fournir l'intervention la plus efficace, y compris dans l'Arctique. Il y a eu 29 missions pour lesquelles une ressource SAR secondaire a été assignée, et pour 11 de ces missions, la principale ressource SAR n'a pas été en mesure de terminer la mission en raison de problèmes de météo ou d'aptitude au service. Dans d'autres cas, les centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage ont utilisé les ressources disponibles, y compris les aéronefs civils et les navires, afin de résoudre les cas rapidement et efficacement.

La MRC est demeurée prête à répondre aux personnes en détresse n'importe où au Canada avec un navire de service prêt, qui est constamment à 8 heures d'avis d'un déplacement.

Améliorer la sécurité du Canada grâce aux services de la Défense

Voici deux activités clés qui ont contribué au succès des efforts déployés par le Ministère pour prévoir, prévenir, atténuer, se préparer, intervenir et se remettre de toutes sortes de dangers — naturels, d'origine humaine et technologiques :

- Travailler avec les partenaires gouvernementaux et accéder aux réseaux de collaboration; et
- Appuyer les innovateurs qui peuvent apporter des solutions scientifiques et technologiques (S et T) aux problèmes de sécurité publique.

Le Ministère a contribué aux efforts de S et T qui ont permis d'améliorer et de renforcer les réponses aux menaces naturelles, anthropiques et technologiques :

- Renforcer la science liée à la sécurité de l'identification (biométrie, reconnaissance faciale, etc.);
- Exploiter les applications de la science des données à des fins de sécurité publique; et
- Différents efforts pour contrer l'extrémisme et le terrorisme.

Bon nombre de ces efforts ont été réalisés par l'entremise du Programme canadien de sécurité et de sûreté (PCSS), qui finance des collaborations au sein du gouvernement du Canada et avec des partenaires externes afin de développer des connaissances et des outils et de fournir des conseils qui aideront à protéger le Canada, sa population et ses institutions. Les investissements en cours sont axés sur l'amélioration de la résilience du Canada aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives; la protection de nos frontières; l'amélioration de la résilience de l'infrastructure essentielle du Canada et du cyberespace; l'amélioration des capacités d'intervention en cas d'urgence et l'interopérabilité. En fin de compte, ces investissements ont permis aux Canadiens de mieux résister aux menaces qui pèsent sur la sécurité publique mondiale et nationale tout au long de l'année financière 2017-2018.

Favoriser la fierté à l'égard de notre patrimoine militaire canadien

Le MDN et les FAC ont appuyé des événements comme le 150e anniversaire du Canada en 2017, le 100e anniversaire des batailles de Vimy et Passchendaele, et enfin le 75e anniversaire du raid de Dieppe. Le MDN et les FAC ont aidé à présenter les Jeux Invictus comme un événement important pour marquer le 150e anniversaire de la Confédération, tout en augmentant la visibilité des militaires malades et blessés de tous les pays et l'appréciation à leur égard. La participation des FAC a perpétué l'héritage en matière de soutien des FAC aux manifestations sportives organisées au niveau national en coordination avec une approche pangouvernementale.

Investir dans nos jeunes

Le MDN et les FAC ont renforcé la sensibilisation et le soutien à notre programme jeunesse afin de renforcer les récents changements organisationnels et de préparer la clôture de l'initiative de renouvellement des programmes des cadets et des Rangers juniors canadiens. Les faits saillants de l'AF 2017-2018 comprennent ce qui suit :

- Le Programme jeunesse du Ministère (cadets et Rangers juniors canadiens) a été reflété de façon stratégique dans la nouvelle politique de défense PSE et dans le Cadre ministériel des résultats (CMR) de la Défense. Il en résulte une initiative consacrée à PSE et le résultat ministériel « Les jeunes au Canada bénéficient d'une expérience et de possibilités qui leur permettent de réussir leur transition vers l'âge adulte »;
- Une directive du Chef d'état-major de la Défense a été publiée le 2 février 2018. Cette directive renforcera le contrôle et la supervision des organisations de cadets du Canada (OCC) et le commandement et le contrôle des Forces de réserve du Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets (SAIOC). De plus, elle contribuera à l'efficacité de la dotation en personnel et de la structure organisationnelle des FAC; et
- Bien que le renouvellement des cadets et des Rangers juniors canadiens ait été officiellement clos en tant qu'initiative de renouvellement de la Défense, les travaux se sont poursuivis à l'appui de la troisième et dernière phase de l'initiative; les considérations relatives à la mise en œuvre des nombreuses recommandations liées au renouvellement et les préparatifs en vue d'adopter une approche de gestion plus axée sur l'amélioration continue. Cela permettra de s'assurer que nos programmes continuent d'être stimulants, gratifiants, sécuritaires et attrayants, et que les jeunes et leurs communautés sont renforcés par les avantages qu'offrent les programmes.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
L'application des capacités et services de la Défense réduit les risques pour la sûreté, la sécurité et la prospérité du Canada ainsi que pour la stabilité des populations étrangères.	Pourcentage des opérations des services de la Défense et des services de la Défense qui ont atteint leurs objectifs.	90 à 100 %	Mars 2018	100 %	100 %	99 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
431 792 517	431 792 517	483 435 309	490 966 733	59 174 216

Ressources humaines (équivalents temps plein)

	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombres d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
Membre de la Force régulière	1 433	1 327	(106)
Civil	289	257	(32)
TOTAL	1 722	1 584	(138)

Remarque : Les valeurs prévues étant arrondies, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur du ministère de la Défense nationale sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xiv].

Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Description

Le Programme de production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action produit et renouvelle les éléments de force de façon continue aux fins d'utilisation lors des opérations de soutien et de combat de la Défense, et pour la prestation de services de la Défense et la contribution au gouvernement. Ce programme vise ainsi à augmenter les chances de réussite et à diminuer les risques d'échec de la défense du Canada, en plus de promouvoir les intérêts du pays. Les résultats sont produits en réunissant des éléments de force interarmées et communs provenant des éléments fondamentaux de la capacité de défense (p. ex. les militaires, les systèmes de matériel et d'information et, parfois, les biens immobiliers) et en les intégrant dans divers programmes d'instruction et d'accréditation pour qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle requis afin de remplir des rôles établis à l'avance lors des opérations auxquelles ils sont affectés.

La disponibilité opérationnelle s'entend des caractéristiques que sont le volume, l'endurance, la capacité d'intervention et les attributs de la capacité chez les éléments de force qui ne sont pas employés. Ces caractéristiques servent à déterminer le niveau de risque auquel on s'exposerait si d'éventuels rôles étaient attribués à ces éléments dans le cadre d'opérations en cours et de contingence. Les éléments de force produits par le Programme de production d'éléments de force prête à l'action de la Défense sont organisés en portefeuilles selon les environnements d'opérations spéciales, terrestres, aériennes et maritimes dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun.

Au sein de ces portefeuilles, des éléments de force sont produits afin d'atteindre des objectifs de disponibilité opérationnelle. Ceux-ci assurent le maintien de la production sur des horizons à court terme et à moyen terme, et la conformité du nombre d'éléments de force disponibles pour participer à des opérations en cours et de contingence avec les niveaux acceptables de risque opérationnel.

Résultats

Préparer nos forces — améliorer l'agilité et la réactivité

Au cours de l'AF 2017-2018, nous avons mené à terme 13 projets scientifiques et technologiques qui ont éclairé les dirigeants des FAC en vue des engagements internationaux et des discussions stratégiques avec les chefs d'états-majors de la Défense des pays riverains du Pacifique au Canada. De plus, les projets ont contribué à la conception et à la mise en œuvre d'une méthodologie pour (1) évaluer la valeur des exercices conjoints pour le MDN et les FAC, et (2) choisir un portefeuille d'exercices conjoints qui fournit la valeur maximale au MDN et aux FAC.

Marine royale canadienne

Au cours de la période visée par le présent rapport, la Marine royale canadienne (MRC) s'est assurée que la force navale du Canada était un instrument de puissance nationale rapidement déployable, très souple et polyvalent qui fournissait continuellement au gouvernement du Canada des options de défense maritime à l'appui des objectifs nationaux. La MRC était en position d'entreprendre et de fournir des résultats par rapport à n'importe laquelle des huit missions assignées aux FAC dans le cadre de PSE, et de satisfaire, à temps, chaque demande de déploiement de forces navales à l'échelle mondiale.

La MRC a participé à de nombreux déploiements d'interopérabilité et interarmées qui étaient essentiels au maintien de la capacité de commander, de se joindre et de s'intégrer à de grandes forces navales multinationales. Il convient de souligner plusieurs opérations et missions importantes : FORMIDABLE SHIELD 17 a démontré la capacité de l'OTAN à défendre ses membres contre les menaces de missiles balistiques tout en faisant progresser l'interopérabilité dans le commandement et le contrôle complexes, le développement tactique et les tirs d'armes; JOINT WARRIOR 17.2 était axée sur l'instruction et l'interopérabilité mixtes et interarmées en matière de lutte anti-sous-marine, de guerre des mines et d'activités de tir réel; la participation du personnel de commandement et de contrôle à l'opération ARTEMIS a démontré l'engagement du Canada envers la paix et la sécurité au Moyen-Orient, tout en mettant l'accent sur la capacité de la MRC de commander des forces navales multinationales; l'opération REASSURANCE, où la MRC a assuré une présence continue pendant toute la période visée par le rapport en déployant le NCSM CHARLOTTETOWN et le NCSM ST. JOHN, démontrant ainsi la détermination et la disponibilité opérationnelle du Canada à soutenir l'OTAN; l'opération PROJECTION, qui représentait d'excellentes occasions d'acquérir une expérience de préparation à l'échelle mondiale avec des partenaires canadiens tout en transmettant une expérience précieuse par le biais du renforcement des capacités et de la formation. Contribuant à l'opération PROJECTION, la MRC a déployé deux frégates dans la région Indo-Asie-Pacifique et deux patrouilleurs en Afrique de l'Ouest, ce qui a permis d'acquérir de l'expérience dans ces régions et d'améliorer les relations avec les partenaires et les alliés tout en optimisant l'état de préparation générale de la MRC.

Au cours de l'AF 2017-2018, le service sous-marin de la MRC a atteint un degré élevé de préparation, donnant lieu à une puissante démonstration de la capacité sous-marine du Canada et de la capacité de la MRC à déployer la force navale. Le NCSM CHICOUTIMI a terminé un déploiement de 197 jours dans la région de l'Asie-Pacifique, marquant la première patrouille sous-marine canadienne dans la région en 50 ans. Cela témoigne de l'importance stratégique de la région pour le Canada et de la capacité de la MRC d'opérer avec des partenaires stratégiques. De sorte à démontrer la capacité de la MRC à déployer simultanément deux sous-marins dans différents théâtres d'opérations, le NCSM WINDSOR a été déployé dans la région euro-atlantique, contribuant ainsi à la sécurité régionale et au développement de compétences en matière de lutte anti-sous-marine avec les alliés de l'OTAN. Après l'achèvement de la modernisation de navires de la classe Halifax, soit 12 frégates de la MRC, ces dernières se sont toutes réintégrées dans la flotte et sont revenues à un rythme d'opérations régulier. Le pétrolier ravitailleur d'escadre intérimaire, le MV Astérix, est entré en fonction auprès de la MRC, atténuant ainsi une lacune dans les capacités et améliorant le soutien de la flotte navale en mer, ce qui a contribué directement à assurer une disponibilité opérationnelle à l'échelle mondiale. Appuyée par sa formidable équipe de membres de la Force régulière, de la Réserve et du personnel civil, la MRC a fourni, au cours de l'AF 2017-2018, des forces navales efficaces et prêtes à appuyer les intérêts canadiens au pays et à l'étranger.

Armée canadienne

L'Armée canadienne (AC) est constituée de membres de la Force régulière, de la Force de réserve, des Rangers canadiens, et de civils, lesquels travaillent ensemble pour donner au Canada un éventail de capacités militaires fiables et réactives qui assurent une puissance terrestre décisive pour atteindre les objectifs de défense canadiens. Grâce à son Plan de gestion de l'état de préparation, l'AC a la flexibilité et la capacité d'agir lui permettant de répartir ses forces sur tout le continuum des opérations. En 2017-2018, l'AC est restée prête à défendre le Canada et l'Amérique du Nord, et à contribuer à la paix et à la sécurité internationale.

Le renforcement de la Réserve de l'Armée de terre (RAT) est une priorité élevée pour l'AC afin d'accroître l'état de préparation de l'Armée de terre. À cette fin, au cours de l'AF 2017-2018, des tâches et des responsabilités tactiques précises visant à établir une contribution opérationnelle tangible de la RAT ont été assignées, en particulier en ce qui concerne des capacités particulières comme le mortier, le tir direct et les pionniers.

En plus de la formation programmée pour les opérations en Lettonie, en Ukraine et en Irak, la formation individuelle et collective de l'AC au cours de l'AF 2017-2018 a permis d'établir les conditions de la mission dirigée par l'ARC au Mali. Des opérations et des exercices nationaux et internationaux avec nos partenaires dans l'Arctique, en Amérique du Sud, en Europe, au Moyen-Orient et dans l'ensemble de la région du Pacifique ont été effectués afin d'améliorer la capacité de l'AC d'opérer avec des alliés à l'échelle mondiale. L'AC cherchait à mieux aligner la formation de base, la formation à haut niveau de préparation et les activités de formation à l'interopérabilité sur les résultats des forces terrestres prêtes à PSE; ce travail initial visant l'harmonisation du Cadre ministériel des résultats (CMR) a jeté les bases pour des mesures et des rapports futurs améliorés sur l'efficacité de la formation dispensée par l'AC.

Au cours de l'AF 2017-2018, l'AC avait plus de 20 projets en cours qui fourniront des capacités nouvelles ou améliorées aux troupes. Les plus notables sont les suivants :

- Système de véhicule de soutien moyen (SVSM), qui aidera à résoudre les problèmes logistiques au niveau des flottes;
- Modernisation du véhicule blindé léger III, l'épine dorsale du parc de véhicules blindés de l'AC;
- Véhicule blindé tactique de patrouille (VBTP), qui offrira une protection et une mobilité accrues à divers éléments de l'AC;
- Projet d'équipement intégré du soldat (PEIS) visant à améliorer le rendement du soldat grâce à une meilleure connaissance de la situation, et pour lequel des livraisons sont déjà en cours au dépôt; et
- Projet Nouveau fusil des Rangers canadiens, pour lequel les activités d'acceptation finale ont été complétées en mars 2018, avec livraison subséquente au dépôt.

Aviation royale canadienne

L'Aviation royale canadienne (ARC) veille continuellement à être prête à défendre et à protéger l'espace aérien du Canada et de l'Amérique du Nord en partenariat avec les États-Unis et à contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde. Tout au long de 2017-2018, l'ARC a participé à de multiples exercices mixtes et/ou interarmées pour maintenir nos forces à un haut niveau de disponibilité opérationnelle. Ces exercices se sont déroulés dans le monde entier et ont mis à l'épreuve la capacité de l'ARC d'appuyer les opérations nationales (c.-à-d. NATIONAL SAREX [exercice de recherche et sauvetage]) afin de mettre à l'épreuve la capacité de notre équipe de recherche et sauvetage (SAR) d'intervenir dans des situations impliquant un sauvetage nautique, terrestre, en montagne et une catastrophe aérienne majeure, et les opérations expéditionnaires (c.-à-d. exercice JOINT WARRIOR, qui a démontré la capacité de l'ARC à travailler dans un environnement maritime). Ils comptaient plusieurs alliés de l'OTAN et soulignaient l'engagement continu du Canada envers l'OTAN. Ces exercices ont donné naissance à une Force aérienne capable de répondre à une demande n'importe où dans le monde, dans tout le spectre des opérations. De plus, la formation dispensée avec d'autres pays et coalitions place l'ARC dans une position où elle peut travailler de façon transparente avec le NORAD, l'OTAN, l'ONU et plusieurs autres coalitions.

En plus de déployer des éléments complets de l'ARC aux fins d'entraînement, l'ARC a participé activement à l'élaboration d'occasions de formation futures en déployant des observateurs dans le cadre d'exercices internationaux, comme ULCHI FREEDOM GUARDIAN en Corée. Ces occasions à long terme aident l'ARC à conserver sa pertinence dans le contexte de sécurité mondiale en constante évolution et nous permettront d'accroître notre réputation au-delà de nos alliés habituels.

Pour ce qui est de s'assurer que l'ARC est équipée pour exécuter efficacement toute la gamme des opérations, au cours de l'AF 2017-2018, l'ARC a fait des progrès importants dans la mise au point du système d'arme du CH-148 Cyclone, qui doit remplacer le CH-124 Sea King en tant que principal hélicoptère maritime transporté par navire du Canada. En janvier 2018, l'ARC avait reçu huit CH-148 Cyclone en configuration Bloc 1. Trois CH-148 Cyclone en configuration Bloc 2 sont arrivés à Shearwater à partir de mars 2018. La première ronde de formation visant la conversion des équipages a été complétée en 2017 pour les pilotes du 406e Escadron maritime d'entraînement opérationnel à la 12e Escadre Shearwater, en Nouvelle-Écosse, en vue de l'emploi opérationnel du CH-148 Cyclone.

L'ARC a également continué de faire des progrès dans le développement des capacités de son équipe en poursuivant ses efforts pour accroître et accélérer la formation des techniciens et du personnel navigant. La capacité de maintenance et les éléments connexes (documentation, logiciels, etc.) ont continué de s'améliorer, apportant un meilleur soutien à des opérations déployées de plus en plus complexes.

D'autres étapes clés dans la préparation de l'ARC ont été franchies au cours de l'AF 2017-2018, notamment :

- Le satellite Sapphire des FAC a continué de fournir des observations au Réseau de Surveillance spatiale (SSN) des États-Unis, améliorant ainsi la connaissance de la situation dans l'espace; et
- Dans le cadre du projet Polar Epsilon 2, on a commencé la construction de nouvelles stations de réception et la modernisation des installations de traitement en vue du lancement de la mission de la Constellation RADARSAT à l'automne 2018, ce qui permettra de mieux déterminer les besoins en matière de surveillance future à partir des capacités spatiales, comme la surveillance renforcée de défense à partir du Programme spatial.

L'ARC a travaillé en étroite collaboration avec les organisations de défense alliées pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de coalition sur la surveillance de l'espace et l'observation de la terre. Une station terrestre provisoire a été établie pour assurer un accès continu aux signaux des transpondeurs de recherche et de sauvetage dans l'espace. De plus, des stations Mercury Global Anchor ont continué d'être construites à Ottawa, Great Village et Esquimalt dans le cadre des projets Mercury Global qui visent à acquérir des terminaux de télécommunications militaires par satellite pour relier l'administration centrale déployée au quartier général nationale. La construction des stations comprenait un contrat pour des terminaux stratégiques déployables qui a été attribué à General Dynamic Mission Systems Canada.

Forces d'opérations spéciales

Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) a conservé son rôle de force polyvalente et hautement qualifiée, prête à opérer au pays ou à l'étranger en déployant des personnes, de petites équipes ou des éléments de forces plus importants, dans le cas de situations représentant une menace pour les intérêts nationaux. Le COMFOSCAN a connu du succès grâce à la préparation et au maintien de forces à très haut niveau de disponibilité opérationnelle et au commandement et au contrôle de ses activités opérationnelles dans le monde entier. Le COMFOSCAN

a contribué aux priorités de la Défense nationale en investissant à long terme dans l'équipement et l'infrastructure, en assurant l'intendance et l'abordabilité des ressources de défense, en investissant dans notre personnel et en renforçant l'Équipe de la Défense.

Le COMFOSCAN a maintenu une présence mondiale, déployant des forces au Moyen-Orient, dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie du Sud-Est. Les engagements des Forces d'opérations spéciales ont mis à profit les relations avec d'autres ministères, alliés et partenaires du gouvernement pour assurer une approche coordonnée et concertée en vue d'atteindre les objectifs du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de défense. Au cours de l'année écoulée, les engagements mondiaux ont couvert un large éventail d'activités, notamment des contributions à des coalitions multinationales, le renforcement des capacités par le biais de forums bilatéraux et multinationaux, des engagements clés de dirigeants, des activités de formation multinationales ainsi que le maintien d'un réseau de liaisons internationales solide. Le COMFOSCAN a continué d'appuyer la Coalition mondiale pour contrer Daech en fournissant une force opérationnelle spéciale qui fournit de la formation, des conseils et de l'aide aux forces de sécurité irakiennes.

Le COMFOSCAN a continué de remplir son mandat quant au développement des forces en menant des activités visant à développer les capacités des Forces d'opérations spéciales (FOS). Le COMFOSCAN a également parrainé un ambitieux programme de sciences et technologie/recherche et développement visant à permettre, faciliter et appuyer le développement et l'acquisition de technologies innovatrices, dont des capteurs à distance de sécurité pour l'identification chimique, biologique, radiologique et nucléaire, la protection balistique individuelle et les nouvelles technologies de vision nocturne servant à des fins spécifiques aux FOS.

Forces communes et interarmées

Le MDN et les FAC ont respecté leur engagement visant à maintenir des capacités interarmées afin de s'assurer que les FAC sont en mesure de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense grâce à l'avancement de notre préparation à la mission. Au cours de l'AF 2017-2018, le principal exercice interarmées a été JOINTEX. Les membres des FAC de la 1re Division canadienne, de la MRC, de l'AC et de l'ARC ont participé à l'exercice JOINTEX, une activité clé de la posture de la force des FAC pour évaluer et confirmer l'état de préparation opérationnelle des missions. L'exercice visait à formaliser une nouvelle capacité de ciblage au sein des FAC.

Parmi les autres exercices dignes de mention qui ont eu lieu au cours de l'AF 2017-2018, mentionnons :

READY RENAISSANCE, qui est mené annuellement pour préparer le quartier général de la 1re Division canadienne et qui a affecté des unités des FAC au déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) dans le cadre d'une mission internationale d'assistance humanitaire et de secours aux sinistrés.

VIGILANT SHIELD, qui est mené chaque année en collaboration avec divers commandements américains. L'exercice porte sur la préparation à travailler à l'échelle continentale dans la Défense de l'Amérique du Nord et implique la coordination de la planification, du commandement et du contrôle entre les quartiers généraux concernés.

L'exercice naval FORMIDABLE SHIELD 17 s'est déroulé du 24 septembre au 17 octobre 2017. Il s'agissait d'un groupe opérationnel intégré de défense aérienne et antimissile où le groupe opérationnel a intercepté avec succès des cibles de missiles simulés prouvant l'interopérabilité de l'OTAN aux fins

de défense collective. L'exercice impliquait 14 navires, 10 aéronefs et environ 3 300 membres de personnel de huit pays.

La MRC et l'ARC ont participé à un exercice interarmées d'entraînement près des côtes (JOLTEX 17). Les capacités de lancement de missiles sol-sol ont été exercées et la capacité des FAC d'identifier, d'évaluer et d'endiguer les menaces, afin d'atteindre les objectifs du Chef d'état-major de la Défense qui appuient la politique de défense Protection, Sécurité, Engagement a continué d'être développée.

L'ARC et la MRC ont participé à l'exercice JOINT WARRIOR 17.2 au large des côtes du Royaume-Uni le 30 septembre 2017. L'exercice comptait plusieurs alliés de l'OTAN, ce qui a démontré l'engagement continu du Canada envers l'OTAN.

Pour de plus amples renseignements sur les exercices militaires[xv], visitez notre site Web.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Il existe un portefeuille suffisant et équilibré d'éléments de la force prêts pour les opérations qui peuvent participer aux opérations de défense et fournir des services de défense.	Pourcentage des situations où des forces à disponibilité opérationnelle élevée ont été prêtes à intervenir quand on le leur a demandé, comme le prévoit la posture et la disponibilité opérationnelle des forces. (PDOF)	70 à 100 %	Mars 2018	96,5	95 %	95 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
3 366 635 148	3 366 635 148	4 352 535 094	4 553 169 159	1 186 534 011

Ressources humaines (équivalents temps plein)

	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombres d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
Membre de la Force régulière	24 580	24 953	373
Civil	3 449	1 794	(1 655)
TOTAL	28 029	26 747	(1 282)

Remarque : Les valeurs prévues étant arrondies, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur du ministère de la Défense nationale sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xvi].

Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense

Description

Le Programme de production des éléments de capacité de la Défense vise à appuyer la Défense par la production et le maintien de portefeuilles d'éléments fondamentaux de capacité de la Défense, de sorte que ceux-ci soient toujours disponibles en fonction des quantités, des combinaisons et des conditions nécessaires pour soutenir la chaîne de programmes offerts par la Défense, du Programme de recherche et développement sur les capacités de la Défense au Programme de production d'éléments de force prête à l'action de la Défense.

Ensemble, ces programmes donnent à la Défense la capacité de mener des opérations de combat et de soutien de la Défense, en plus de fournir des services de défense et des contributions au gouvernement.

Les principaux éléments de capacité de la Défense sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers. Le Programme de production des éléments de capacité de la Défense vise notamment à fournir de manière adéquate et constante du personnel et du matériel militaires à court terme et à long terme, de sorte que ces éléments pourront être intégrés afin de produire des éléments de force dans le Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action.

Les résultats sont obtenus par l'intermédiaire de programmes subordonnés, lesquels sont axés sur des portefeuilles distincts : personnel militaire et organisation, matériel, biens immobiliers, ou systèmes d'information. On a recours à une approche de cycle de vie pour gérer chaque portefeuille. Les aspects essentiels de cette approche sont des sous-sous-programmes offrant les principales fonctions de cycle de vie : mise en service; maintenance; mise à niveau et approvisionnement; retrait du service; gestion du portefeuille; coordination et contrôle généraux. Le type d'activité se déroulant dans le cadre de chacune de ces fonctions principales dépend du portefeuille d'entités produites et, par conséquent, la répartition des fonctions de cycle de vie en sous-sous-programmes est propre à chaque portefeuille.

L'autorité de ce programme découle de la Loi sur la défense nationale et des directives connexes du gouvernement, comme la politique de défense.

Résultats

Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont toujours à cœur de créer un milieu de travail exempt de harcèlement qui est propice au travail d'équipe, au respect mutuel et à l'équité pour tous. La Politique sur la prévention et la résolution du harcèlement du MDN et des FAC guide les membres et les employés dans la prévention, le traitement et la résolution des situations de harcèlement.

Les Services de bien-être et de maintien du moral des Forces canadiennes continuent d'offrir une vaste gamme de services essentiels, de programmes et d'activités à de nombreux endroits, y compris des programmes de soins familiaux, des cliniques de santé mentale, des installations récréatives et un soutien à l'intégration communautaire afin de s'assurer que nos troupes, nos anciens combattants et leurs familles sont bien soignés.

Améliorer le recrutement, la formation et le maintien en poste des militaires

Des mesures sont prises, conformément à Protection, Sécurité, Engagement, en vue d'atteindre l'objectif de générer une force de 101 500 membres talentueux et diversifiés qui sont prêts à relever les défis de notre environnement de sécurité en évolution rapide.

Comme les objectifs d'équité en matière d'emploi demeurent une partie intégrante et importante de toutes les initiatives de recrutement des FAC, les FAC ont continué de concentrer leurs efforts pour attirer une population diversifiée et des recrues de qualité de partout au pays. Ces mesures et pratiques de recrutement contribueront à assurer le maintien d'un environnement qui favorise l'inclusion et favorise la croissance personnelle et professionnelle.

Recrutement

De nouvelles initiatives de recrutement ont été mises en œuvre afin d'améliorer nos efforts de recrutement, y compris l'élaboration et l'exécution d'une campagne de publicité ciblée, conformément aux directives du gouvernement du Canada en matière d'image de marque et de communications. Les efforts et priorités clés en matière de recrutement ont soutenu les efforts continus visant à combler les lacunes en matière de recrutement et à améliorer l'efficacité et la transparence pour les candidats. Tous les efforts ont été soutenus par des initiatives visant à éliminer les obstacles cachés aux groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

Tout au long de l'AF 2017-2018, les FAC ont continué de s'efforcer d'attirer de nouveaux candidats de qualité au sein du service militaire dans l'intention d'enrôler rapidement et efficacement les candidats désirés. Les efforts de recrutement ont permis d'augmenter le nombre de dossiers pour les femmes qui présentent une demande aux FAC, puisque le pourcentage global de femmes dans les FAC a atteint 15,4 p. 100 à la fin de l'année.

Au cours de l'AF 2017-2018, l'Armée canadienne (AC) a assumé l'entière responsabilité du recrutement de sa composante Réserve de l'Armée de terre afin d'accroître ses effectifs. Un processus de recrutement plus efficace a été mis en place afin de compléter l'enrôlement des recrues en termes de jours plutôt que de mois. À la fin de l'AF 2017-2018, le nombre de recrues a dépassé le taux d'attrition du personnel et les efforts de recrutement continuent de s'intensifier.

Formation

Le système de formation individuelle et d'éducation dans le cadre de la campagne de modernisation a continué d'évoluer. Des efforts continus ont été et continuent d'être faits pour rationaliser la formation initiale afin de mieux prédire quand un membre peut être qualifié pour la profession qu'il a choisie.

En août 2016, le chef d'état-major de la Défense (CEMD) a ordonné une visite d'aide spéciale de l'état-major au Collège militaire royal (CMR) du Canada afin d'évaluer et de comprendre la situation en raison des préoccupations croissantes liées au climat qui règne au Collège. Le rapport contenait 79 recommandations qui, combinées à 11 autres éléments dirigés par le CEMD, ont donné un total de 90 éléments à mettre en œuvre. Ces éléments ont été regroupés dans les sept lignes d'effort suivantes : Vie étudiante; Personnel; Formation et leadership; Gouvernance; Spécifique au CMR; Soutien; et Politique. Des groupes de travail ont été convoqués et la majorité des recommandations (54 des 90) ont été mises en œuvre au cours de la première année. Les 36 autres éléments sont en cours de réalisation, mais sont limités par des processus institutionnels qui nécessitent plusieurs années pour être pleinement mis en œuvre (comme les changements d'établissement, l'infrastructure, les finances, les politiques, etc.). De plus, les FAC ont accepté les sept recommandations connexes formulées par la vérificatrice générale dans le rapport d'automne 2017[xvii] sur le Collège militaire royal du Canada.

Le Ministère a continué de mettre l'accent sur la numérisation et l'harmonisation des exigences en matière de génération de personnel, des documents de contrôle de formation individuelle et d'éducation, de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis (ERA) et de l'amélioration de l'efficacité du Réseau d'apprentissage de la Défense et de la prestation des services. L'intention est

d'intégrer les solutions de formation individuelle et d'éducation au logiciel de commandement militaire afin de fournir la visibilité et la connectivité nécessaires pour appuyer l'analyse de la défense et le cadre de résultats ministériels de la Défense.

Maintien en poste

Des travaux sont en cours pour surveiller et évaluer tous les aspects de l'attrition de la Force régulière et de la Réserve, ce qui permettra au MDN de mieux informer les cadres supérieurs des meilleures options en matière d'initiatives et de stratégies de maintien en poste. Cela permettra de s'assurer que les membres des FAC demeurent qualifiés, compétents et motivés, avec pour objectif final de réduire l'attrition malsaine et d'améliorer la gestion de carrière, le soutien aux familles, la santé mentale et le soutien au bien-être de nos membres.

Le Ministère a continué d'appuyer le perfectionnement professionnel des conjoints des militaires par l'entremise du Programme des services aux familles des militaires, y compris la formation et les ressources en ligne sur les carrières, le développement de l'entrepreneuriat et les services d'orientation professionnelle en ligne. L'élaboration du Plan global pour les familles des militaires a commencé et permettra de s'assurer que les conjoints disposent des ressources et du soutien nécessaires pour poursuivre leur carrière dans le but d'encourager le maintien en poste de nos membres des FAC en réduisant le fardeau financier créé par un ménage à revenu unique.

Promotion d'un milieu de travail inclusif et respectueux

Mettre en œuvre la stratégie des FAC en matière de diversité

La recherche sur les attitudes à l'égard des membres lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, transsexuels, queer et bispirituels (LGBTQ2S) a commencé avec l'espoir que les résultats seraient disponibles dans deux ans. Le Plan d'action de la Stratégie sur la diversité des FAC a été mis en place au cours de l'AF 2017-2018. Le Plan d'action est l'un des outils utilisés pour comprendre et promouvoir la diversité et l'inclusion en tant que valeur institutionnelle fondamentale au sein des FAC.

Éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés

Opération HONOUR

L'opération HONOUR est celle des FAC qui vise à éliminer les comportements sexuels nuisibles et inappropriés, tout en renforçant le soutien aux victimes en tant que priorité institutionnelle clé, laquelle le restera indéfiniment. Les FAC ont élargi les programmes de soutien afin d'inclure une meilleure liaison et un meilleur accès à des experts en la matière, des soins initiaux aux rapports tout au long des enquêtes et des processus juridiques, jusqu'à la fin. Les services de soutien aux victimes ont été améliorés grâce au tout premier centre de soutien indépendant dédié aux membres des FAC par l'intermédiaire du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle[xviii] (CIIS), qui a lancé des services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, le 24 juillet 2017. Le CIIS dispose également d'un agent de liaison de la police militaire qui peut conseiller et informer le Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC) en vue d'une éventuelle action d'enquête par des équipes spécialisées d'enquêteurs avec l'Équipe d'intervention en cas d'infraction sexuelle (EISO) là où cela est justifié ou lorsque cela est justifié. Les victimes bénéficient d'un soutien confidentiel, conformément aux pratiques exemplaires les plus répandues dans l'ensemble du pays.

La recherche, la mesure du rendement, l'éducation et la formation sont des éléments essentiels aux efforts des FAC pour créer une culture de dignité et de respect pour tous. De vastes recherches et

collectes de données internes et externes ont été effectuées, de même que le suivi et l'analyse des incidents, et il est prévu de mettre en œuvre une enquête de suivi de Statistique Canada auprès des FAC à l'automne 2018. Plusieurs produits d'éducation et de formation ont été élaborés et mis en œuvre avec succès afin d'accroître la sensibilisation, d'améliorer la réaction et d'aider à jeter les bases de la prévention et du changement de culture souhaité. Une application mobile « Respect dans les FAC » a été déployée en juillet 2017 afin de fournir des outils et des informations facilement accessibles concernant la sensibilisation, la compréhension, le soutien, l'intervention et la prévention.

Favoriser la santé et le bien-être

Élaborer une stratégie de prévention du suicide

La Stratégie conjointe de prévention du suicide des FAC et d'Anciens Combattants Canada (ACC) a été officiellement annoncée le 5 octobre 2017. Elle englobe des lignes directrices pour la collaboration entre les FAC et ACC le long de sept lignes d'effort et tire parti des programmes, projets et initiatives existants (p. ex. la formation sur la santé mentale et la sensibilisation au suicide offerte par la promotion de la santé) pour réduire les facteurs de risque et renforcer la résilience dans les communautés des FAC et des anciens combattants.

Améliorer la transition vers la vie civile — en collaboration avec Anciens Combattants Canada

Des travaux sont en cours pour améliorer le soutien apporté à tous les membres des FAC au moment où ils passent de la vie militaire à la vie civile. Le MDN collabore avec ACC pour mettre en œuvre le nouveau soutien transitoire, tout en renforçant la relation entre nos deux ministères. Les travaux se sont également poursuivis en vue du renouvellement de l'Unité interarmées de soutien du personnel (UISP) afin de créer un nouveau groupe de transition des FAC. Un examen approfondi des avantages financiers des anciens combattants et du système en vertu duquel ils sont administrés a été entrepris, ce qui nous permettra de mieux prévoir les besoins futurs des membres en transition des FAC, des anciens combattants et de leurs familles, tout en respectant les principes de soins, de compassion et de respect.

Veiller à ce que les forces militaires soit bien équipées

Le MDN et les FAC ont continué d'acquérir et d'appuyer le matériel et l'équipement dont les FAC ont besoin pour s'assurer que les éléments de capacité du matériel de défense sont disponibles selon les quantités, les compositions et conditions nécessaires pour appuyer les opérations et pour répondre aux besoins en matière de posture et de disponibilité opérationnelle des forces pour protéger et défendre la souveraineté du Canada, de l'Amérique du Nord et de nos alliés.

De plus, en ce qui concerne l'équipement spécifique, la Défense continue de travailler activement avec le gouvernement australien à l'achat de 18 chasseurs F-18 australiens pour compléter la flotte de chasseurs CF-18 de l'ARC jusqu'à ce que le remplacement permanent soit en place et pleinement opérationnel.

Améliorer l'approvisionnement de la Défense

Le ministre de la Défense nationale a continué de collaborer avec Services publics et Approvisionnement Canada afin de rationaliser l'approvisionnement en matière de défense. La phase 2 de l'Accroissement du pouvoir de passation des marchés pour la Défense nationale est en cours de déploiement auprès du personnel d'approvisionnement et la planification de la phase 3 concernant le transfert d'autorité est en cours.

Au cours de l'AF 2017-2018, le Ministère a fait des progrès dans la professionnalisation de l'effectif d'approvisionnement. Les cours en ligne sur la gestion du matériel ont atteint plus de 20 000 apprenants. Trois séminaires de perfectionnement professionnel en gestion de projet ont été organisés au cours de l'année financière dans le but de faciliter l'apprentissage informel et le perfectionnement professionnel en fonction des tendances actuelles en matière de gestion de projet. Environ 300 praticiens de la gestion de projet et membres du personnel d'approvisionnement ont assisté à chacun de ces séminaires. Des études universitaires formelles au niveau de la maîtrise en leadership de projets complexes et des études universitaires de niveau certificat en leadership de projets complexes et d'approvisionnement ont été parrainées à l'intention du personnel d'approvisionnement du MDN. 52 compétences en gestion de projet ont été attribuées, pour un total de 442 personnes qualifiées au sein du MDN à la fin de l'année.

Le Ministère a pleinement lancé l'Initiative tri-ministérielle de soutien, à laquelle participent la Défense, les Services publics et Approvisionnements Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada, afin de fournir des solutions novatrices pour le soutien en service des parcs d'équipement. Les ministères participants ont cosigné une déclaration conjointe à l'intention des praticiens décrivant les jalons importants et les programmes pilotes réussis réalisés à ce jour dans le cadre de l'Initiative de soutien.

Offrir des programmes et des services en matière de biens immobiliers

Le MDN a élaboré et mis en œuvre des systèmes, des processus et des stratégies de gestion des biens immobiliers fondés sur le projet de modernisation de l'infrastructure et de l'environnement opérationnel. Nous avons mis en œuvre le Système d'information sur les ressources et l'environnement de l'infrastructure qui garantit que les mécanismes de soutien appropriés sont en place pour gérer, surveiller et faire évoluer la fonctionnalité. Nous avons également développé une plate-forme intégrée qui permet à de multiples utilisateurs de partager des données à des fins commerciales multiples. L'Entrepôt de données spatiales sur les biens immobiliers est un dépôt central et un système d'enregistrement pour les données sur les terres, l'infrastructure et les bâtiments du MDN, avec une série d'outils pour valider, générer et visualiser les données.

De plus, le MDN a élaboré une stratégie de service décrivant notre engagement à atteindre l'excellence dans la prestation des services. La stratégie articule les services que nous fournissons, les personnes que nous servons, la façon dont la gestion des services est régie, la prestation et la façon dont les résultats sont mesurés.

Optimiser l'utilisation de notre portefeuille et nos actifs

Le MDN a dépassé son objectif du pourcentage du portefeuille de biens immobiliers qui est réduit en temps opportun, ce qui indique un mouvement positif vers l'atteinte de notre objectif.

Le MDN a poursuivi ses efforts pour respecter ses engagements, notamment en modernisant l'infrastructure de défense afin d'en améliorer l'abordabilité et la durabilité, de répondre aux nouvelles exigences en matière de soutien des capacités, de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'appuyer le personnel militaire par l'entremise d'un certain nombre de programmes.

Les projets du Programme fédéral d'investissement dans l'infrastructure qui ont contribué à soutenir les troupes, les familles et les forces de réserve, la santé et la sécurité, et le soutien aux opérations militaires des FAC, comprennent :

- Environ 100 unités d'habitation (URH) ont été construites et 1 300 URH ont été rénovées;

- 130 millions de dollars ont été investis dans 86 manèges militaires à travers le pays;
- 16 projets d'aérodromes et de hangars ont été achevés;
- 55 millions de dollars ont été investis dans des projets de santé et de sécurité;
- Un nouveau centre de formation pour le soutien de la paix a été construit à Kingston et une installation de transit de munitions à Borden; et
- La construction d'un nouveau centre de santé à Cold Lake est bien avancée grâce au financement du Programme fédéral d'investissement dans l'infrastructure.

Infra2016, programme de stimulation de deux ans dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- 65 millions de dollars investis dans des projets d'évaluation et d'assainissement;
- 50 millions de dollars (chiffre arrondi) investis dans la recapitalisation et l'amélioration des logements militaires; et
- 41 unités d'habitation (RHU) ont été construites.

Programme en matière d'efficacité énergétique :

- Lancement de l'Initiative des bâtiments intelligents en collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada;
- Les études de faisabilité des nouveaux contrats de rendement énergétique à la BFC Greenwood et à la BFC Esquimalt ont été finalisées; et
- Un contrat de rendement énergétique de 24,8 millions de dollars a été exécuté pour la BFC Petawawa; collectivement, on prévoyait réduire les émissions de GES du MDN de près de 13 000 tonnes par année.

Projet de munitions explosives non explosées (UXO) :

- Programme scolaire — Sensibilisation dans 30 écoles de Vernon, Churchill, Calgary et Lac Saint-Pierre afin d'éduquer et de sensibiliser les personnes qui vivent dans les zones touchées par les UXO ou à proximité;
- Sensibilisation communautaire à Vernon (Foire de Armstrong) et à Vancouver Nord (anciennement Blair Rifle Range); et
- 43 sites touchés par des UXO confirmées.

Sites contaminés :

- 255 sites contaminés où des mesures s'imposent ont été identifiés par le Ministère;
- 149 sites ont été fermés parce qu'ils ont été restaurés ou évalués afin de confirmer qu'ils ne répondent plus à tous les critères requis pour comptabiliser une provision; et
- La provision concernant les sites contaminés a été réduite de 8 p. 100 en fonction de la provision comptabilisée pour l'AF 2016-2017.

Renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones

Au cours de la période visée par le présent rapport, le MDN a mis davantage l'accent sur le renouvellement de la relation de nation à nation avec les peuples autochtones. Des ressources supplémentaires et des efforts accrus ont été consacrés à des activités qui appuient la réconciliation. Ces activités comprenaient la mise en œuvre de traités modernes, l'obligation de consulter les

communautés autochtones et une ouverture sur de plus amples discussions avec nos partenaires autochtones.

Le MDN travaille en étroite collaboration avec Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord lorsque des traités modernes sont négociés avec les communautés autochtones. Les principaux intérêts du MDN comprennent l'accès (tant pour la récolte sur les terres du MDN que pour l'accès du MDN aux terres autochtones) et la sélection des terres dans le cadre du processus des traités. Le MDN appuie Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord pour tous les traités en cours d'élaboration, mais il a participé directement à 13 négociations.

En 2017-2018, le MDN a participé directement aux discussions sur la reconnaissance des droits des Autochtones et l'autodétermination. À ces tables, le Canada et les groupes autochtones ont examiné de nouvelles façons de conclure des ententes qui reconnaîtront les droits des groupes autochtones et feront progresser leur vision de l'autodétermination pour le bien de leurs collectivités et de tous les Canadiens. Par exemple, le MDN et l'Armée canadienne ont eu des discussions positives avec les Tl'esqox pour discuter de leurs intérêts dans la zone d'entraînement militaire de Chilcotin.

Également en 2017-2018, le MDN a collaboré avec le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord afin d'offrir une formation à l'échelle du pays axée sur la participation et la consultation des communautés autochtones. Cette formation permet aux participants de comprendre les droits ancestraux et issus de traités, comment ces droits se recoupent avec les mandats du MDN et des FAC et comment respecter ces droits.

Le MDN consulte les communautés autochtones pour diverses raisons. En 2017-2018, le MDN a rencontré régulièrement les nations Songhees et Esquimalt pour discuter de l'élimination des routes royales à Colwood, en Colombie-Britannique. Le MDN a également tenu plusieurs réunions de négociation avec la nation Tsuut'ina et la bande indienne d'Okanagan relativement à leur revendication respective concernant les munitions explosives non explosées sur leurs terres de réserve. Les parties négocient toujours.

Les consultations entre le MDN et les Premières nations visées par le Traité 1 ont mené à la conclusion d'une entente de principe en mars 2018 pour la vente et le transfert prévus de la propriété de la caserne Kapyong. Le MDN continue de travailler en étroite collaboration avec les Premières nations visées par le traité 1 afin d'élaborer et de ratifier une entente de règlement définitif pour la caserne Kapyong.

Appliquer des lignes directrices et un leadership

Au cours de l'AF 2017-2018, la Défense a lancé la Stratégie énergétique et environnementale de la Défense (SEED), par l'entremise de laquelle le Ministère continue de contribuer à la Stratégie fédérale de développement durable du gouvernement du Canada et d'exercer un leadership pour appuyer la vision du Canada en matière de développement durable. La SEED marque une nouvelle perspective en matière de politique intégrée sur l'énergie, en tant que capacité stratégique vitale pour les opérations nationales et déployées du MDN et les questions environnementales. Composée de 18 cibles énergétiques et environnementales, la SEED fournit une vision et des objectifs communs pour aider la Défense à mieux gérer l'énergie et l'environnement. La SEED établit le plan du MDN pour atteindre l'objectif fédéral de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 p. 100 sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. En date de l'AF 2017-2018, le MDN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 31 p. 100 et le Ministère est en bonne voie d'atteindre l'objectif de 2030.

Pour plus de détails sur la SEED, veuillez consulter la stratégie complète sur le site Web[xix] suivant.

Améliorer la prestation de services concernant le logement des Forces armées canadiennes

En juin 2017, le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) a approuvé un nouveau besoin opérationnel de logements résidentiels militaires confirmant le besoin continu de logements dans toutes les bases et escadres du Canada. Par conséquent, l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) établit un besoin de logement (nombre d'unités de logement) pour chaque emplacement en fonction des besoins opérationnels du CEMD en matière de logement. Les besoins en matière de logement constitueront la base du plan d'investissement actualisé pour les logements militaires.

Pour appuyer Protection, Sécurité, Engagement (PSE), l'ALFC a accéléré l'élaboration de son plan de logement à long terme pour répondre aux besoins opérationnels et à la politique sur les locaux.

L'amélioration des infrastructures, y compris les logements militaires, a été identifiée comme une priorité dans le budget 2016, y compris le financement d'Infra2016 indiqué dans la section « Optimiser l'utilisation du portefeuille et des actifs » des résultats de ce programme. En date de juillet 2018, les données sur l'état des logements de l'ALFC indiquaient que 86,9 p. 100 des logements évalués sont cotés à un état moyen ou meilleur.

Veiller à ce que les forces militaires canadiennes soit bien appuyées par des systèmes d'information

Au cours de l'AF 2017-2018, le Programme de GI/TI de la Défense a maintenu le commandement et le contrôle stratégique et sur le plan opérationnel des systèmes d'information à l'appui des opérations nationales et des opérations déployées des FAC. Une GI/TI fiable a été offerte dans la région de la capitale nationale et aux groupes de clients désignés et a respecté son engagement à l'égard des

capacités de GI/TI décrites dans le plan ministériel. Les faits saillants de l'AF 2017-2018 comprennent :

- L'organisation et la structure de commandement et de contrôle de la Division de la cybersécurité ont été établies afin de poursuivre l'évolution des capacités opérationnelles de GI/TI à l'appui des activités cybernétiques;
- Les services essentiels ont été établis conformément aux priorités opérationnelles et de nouvelles capacités en matière de systèmes d'information cybernétique et de communication conjointe ont été conçues et mises en œuvre;
- La capacité opérationnelle initiale et le pouvoir de dépenser ont été atteints, ainsi que l'entrée dans la phase d'analyse facultative pour deux projets de capacité;
- Les travaux ont progressé pour 53 projets de GI/TI d'une valeur inférieure à 5 millions de dollars, y compris les capacités nouvelles, héritées et en vol;
- Dix projets ont été menés à bien et sont maintenant fonctionnels; et
- Des essais et des évaluations ont été effectués sur de nombreux produits commerciaux afin de valider leurs caractéristiques et leur mérite en vue d'un déploiement futur potentiel sur les divers réseaux et services du MDN et des FAC.

Une nouvelle organisation a été créée pour aider le MDN et les FAC à évoluer vers une culture qui facilite la prise de décisions axées sur des données probantes et développeront donc une capacité de renseignement organisationnel et d'analyse opérationnelle essentielle dans le cadre de l'analyse des programmes de défense. Grâce à des efforts concertés, l'Équipe de la Défense adoptera une approche intégrée pour stimuler la mise en œuvre de l'analytique dans l'ensemble du MDN et des FAC de sorte à optimiser la gestion du rendement à tous les niveaux pour assurer l'exécution de PSE.

La gouvernance du Programme de GI/TI de la Défense, dont il est fait mention dans le rapport du Renouvellement de la défense[xx] a été achevée et a atteint tous les objectifs prévus. Des comités et des processus ont été mis en place pour appuyer et déterminer les besoins les plus prioritaires en matière de capacités de GI/TI et pour permettre leur réalisation par l'orientation et l'investissement dans les initiatives, les projets et les activités de GI/TI. Les améliorations de la GI/TI ont été institutionnalisées et l'accent est mis sur l'amélioration continue.

Assurer la sécurité et la protection de la défense

Les FAC ont veillé à ce que les activités soient menées en toute sécurité tout au long des ordres d'opérations/de mission, conformément aux exigences en matière de sécurité, aux lignes directrices et aux directives incluses pour chaque exercice. Le niveau de risque associé à toutes les activités continue d'être déterminé et discuté avec les dirigeants avant qu'une décision ne soit prise. Le processus est appuyé par des visites en théâtre des opérations, au besoin. Les FAC ont continué de veiller à ce que les niveaux de protection de la force soient adaptés au contexte de la menace et ont été dirigés et mis en œuvre en conséquence.

Sûreté nucléaire

Le MDN a répondu aux attentes de Santé Canada en ce qui concerne le dépistage du radon dans les bâtiments et les unités de logement résidentiel (URH) et a fait en sorte que moins de 1 p. 100 du portefeuille nécessitait des mesures correctives.

Sécurité incendie

Le MDN et les FAC ont mis en place un solide programme de sécurité-incendie afin de protéger leur infrastructure, leur personnel et leur équipement contre les risques d'incendie et de préserver leurs capacités opérationnelles. Le MDN rend compte de ce programme dans le Rapport annuel sur la santé et la sécurité au travail de la Défense.

Élimination des dispositifs explosifs de circonstance

La Force opérationnelle interarmées de lutte contre les explosifs et les menaces au nom de l'autorité fonctionnelle des FAC et du commandant de l'Armée canadienne a appuyé le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (ONU) en accueillant et en participant à plusieurs comités de rédaction pour élaborer de nouveaux manuels et du matériel de formation sur la lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI) des Nations Unies. Nous avons également mis en œuvre ce matériel en appuyant l'instruction préalable au déploiement du personnel de divers pays fournisseurs de contingents.

Incident de grenade lors d'un camp de cadets à Valcartier en 1974

Le MDN et les FAC ont continué d'apporter leur soutien aux victimes de l'incident de grenade au camp de cadets de Valcartier en 1974. Le MDN s'est assuré que les personnes admissibles ont reçu des détails sur le processus de demande de reconnaissance financière et le soutien en matière de soins de santé qui leur est offert et la façon d'y avoir accès. Les FAC demeurent très engagées dans la coordination de la reconnaissance financière et des soins de santé pour les membres admissibles qui ont actuellement besoin de soutien. Une lettre[xxi] mise à jour du ministre de la Défense nationale a été publiée en avril 2018.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les documents qui se trouvent aux adresses suivantes :

- Programme de reconnaissance de l'incident de Valcartier de 1974[xxii];
- Communiqué[xxiii] sur la reconnaissance financière et le soutien en matière de soins de santé pour les victimes de l'explosion accidentelle d'une grenade en 1974 à la base des Forces canadiennes (BFC) du camp de cadets de Valcartier; et
- Enquête[xxiv] sur l'explosion d'une grenade lors d'un camp de cadets à Valcartier en 1974.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les éléments de capacité de la Défense appropriés sont disponibles selon des combinaisons et des conditions qui permettent à la Défense d'être préparée et d'exécuter des opérations.	Pourcentage des éléments de capacité de la Défense qui conviennent aux besoins de la Défense.	90 à 100 %	Mars 2018	85,61 %	85 %	83 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
12 805 778 437	12 826 660 194	15 912 486 736	15 075 983 868	2 249 323 674

Ressources humaines (équivalents temps plein)

	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombres d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
Membre de la Force régulière	32 134	31 945	(189)
Civil	15 919	16 353	434
TOTAL	48 053	48 298	245

Remarque : Les valeurs prévues étant arrondies, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur du ministère de la Défense nationale sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxv].

Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Description

Le Programme de recherche et développement concernant les capacités de la Défense vise à fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs aux menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande s'y rattachant pour les capacités de la Défense à court et à long terme. Ainsi, il permet une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats, de sorte que ces décisions harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités de la Défense et guident l'application des capacités existantes selon des degrés de risque acceptables.

Les résultats sont obtenus par l'établissement et la surveillance des objectifs à court terme de préparation des éléments de force et de l'exécution des opérations de la Défense, la détermination des leçons retenues à partir des opérations antérieures, l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité, l'acquisition et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter les opérations, l'élaboration d'approches et la réalisation d'analyses des capacités de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique, l'évaluation des capacités actuelles et futures, l'élaboration et l'évaluation de solution de défense de rechange et la planification de l'utilisation de la capacité de la Défense pour des capacités de la Défense durables à l'avenir.

Ainsi, ce programme appuie la Défense en fournissant les produits et services essentiels au Programme de production des éléments de capacité de la Défense, au Programme de production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action et, en partie, au Programme des opérations de soutien et de combat de la Défense, au Programme des services de la Défense et contributions au gouvernement.

Ce programme permet aussi directement la réalisation de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Résultats

Au cours de l'AF 2017-2018, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont réalisé ce qui suit :

- Développement d'un outil permettant d'optimiser les portefeuilles d'investissement afin d'obtenir la meilleure rentabilité;
- Identification des secteurs candidats à l'échelle de l'organisation qui offrent la meilleure rentabilité pour le plan du programme d'investissement;
- Mise en œuvre d'un logiciel à l'appui des propositions de modification du plan d'investissement de PSE; et
- Conception d'un processus pour déterminer comment allouer les ressources pour le tableau des effectifs de l'Équipe de la Défense dans un environnement de besoins et de priorités changeants.

À l'appui des nouveaux besoins cernés par le Chef d'état-major de la Défense (CEMD), 26 rapports d'analyse stratégique ont été produits au cours de l'AF 2017-2018. Sur la base de ces études et en combinaison avec des estimations stratégiques ainsi que des renseignements et des contributions politiques, les FAC ont produit les Perspectives stratégiques 2018 qui ont servi de base à la Directive sur la posture et la disponibilité opérationnelle des forces de 2018 du CEMD. De plus, les états de préparation de toutes les opérations nommées des FAC ont fait l'objet d'un examen approfondi et d'une réédition de la Directive sur la posture et la disponibilité opérationnelle des forces, qui est entrée en vigueur au début de 2018. Le MDN a utilisé l'Examen du plan du programme d'investissement pour

rationaliser davantage le processus d'approvisionnement de la Défense et apporter des améliorations au Guide d'acquisition de la Défense afin de mieux assurer la livraison de l'équipement approprié aux Forces et la création de possibilités économiques et d'emplois au Canada.

Développer de nouvelles capacités — cybernétique et espace

Le MDN a appuyé Sécurité publique Canada tout au long de l'élaboration de sa nouvelle stratégie nationale sur la cybersécurité. Il s'agissait notamment d'assister à des réunions et de contribuer à l'ébauche de leur stratégie et aux initiatives connexes. De plus, nous avons notamment :

- Appuyé l'investissement dans de nouvelles capacités de surveillance de l'espace en fournissant des conseils techniques;
- Fourni de l'aide pour l'évaluation des outils de cybersécurité dans le cadre de grands projets de développement de la cybercapacité opérationnelle;
- Fait une démonstration d'outils novateurs en science et technologie pour les activités cybernétiques et cyber électromagnétiques (ACEM);
- Contribué à l'élaboration d'un nouvel outil de cyber protection à l'échelle nationale; et
- Optimisé des opérations d'information et des activités de cybersécurité par la recherche et le développement.

Se concentrer sur la surveillance et le contrôle du territoire canadien — Rangers canadiens

Nous avons continué de mettre l'accent sur l'amélioration de la surveillance et du contrôle dans le Nord canadien en tirant parti du Programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS), afin de trouver des solutions en sciences et technologie (S&T) pour améliorer le rendement humain dans des environnements climatiques extrêmes. L'Armée canadienne (AC) a effectué un examen des Rangers canadiens et a créé un plan de croissance potentielle au cours des cinq prochaines années qui comprendra un examen continu de la structure des forces des Rangers canadiens ainsi que d'autres améliorations des capacités.

Favoriser l'innovation par la recherche et le développement dans le domaine de la défense

Les FAC ont identifié les risques liés à l'introduction, à la préparation, à l'application, à la modification et au dessaisissement des capacités de la Défense à court comme à long terme. Au cours de l'AF 2017-2018, nous avons réalisé ce qui suit :

- Achèvement de la conception et du développement du Programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS), qui a été lancé le 9 avril 2018 parallèlement à un premier appel de propositions pour des projets concurrentiels;
- Recommandations fondées sur des données probantes pour la modernisation des armes légères et l'amélioration de l'efficacité du système militaire;
- Meilleure compréhension des menaces et des opportunités liées aux systèmes semi-autonomes et autonomes;
- Amélioration de notre capacité à utiliser des capteurs aériens de renseignements, de surveillance et de reconnaissance (ISR) ainsi que des capteurs au sol non surveillés (UGS) pour améliorer notre capacité de renseignement toutes sources dans le but de fournir de l'information en temps opportun aux commandants tactiques;
- Amélioration de la capacité de détecter et d'atténuer les risques d'explosion, amélioration de la protection des actifs pour la conduite des opérations;

- Proposition de nouveaux concepts opérationnels, évaluation de nouvelles armes et capacités tactiques terrestres et exploration de l'utilisation de la simulation dans les opérations urbaines complexes; et
- La Marine royale canadienne (MRC) a formé l'Équipe d'innovation maritime à l'automne 2017. Cette équipe est responsable de la formulation du Programme d'innovation de la MRC dans le cadre du Programme d'innovation pour la défense. Le Programme cherche des solutions novatrices afin de relever les défis auxquels la MRC est confrontée dans un environnement de sécurité en constante évolution.

Beaucoup de progrès ont été réalisés au cours de l'AF 2017-2018. Les dirigeants du MDN et des FAC ont continué d'appuyer activement d'importantes initiatives d'expérimentation en matière de conduite de guerre, comme le ciblage interarmées. Parmi les autres réalisations, mentionnons le soutien à l'élaboration de plans d'urgence et des initiatives d'interopérabilité comme l'Expérience d'interopérabilité Coalition Warrior (CWIX) de l'OTAN et l'Expérience interarmées de l'Arctique. La MRC a amélioré la capacité de gestion de projets complexes grâce à l'enseignement supérieur et à la formation interne, ce qui a incité tous les homologues à envisager des solutions de rechange pour combler les lacunes en matière de capacités.

Au cours de l'AF 2017-2018, l'ARC a établi le « poste de pilotage » à Kitchener-Waterloo. Le poste de pilotage est un laboratoire d'innovation géré par le Centre de guerre aérospatiale de l'Aviation royale canadienne (CGAARC) qui aide l'ARC dans trois domaines clés :

- Résolution de problèmes et entraînement. Le CGAARC a géré des sessions régulières en camp de base et cinq sessions ont été complétées au cours de l'AF 2017-2018;
- Le poste de pilotage a permis à l'ARC d'interagir avec les entreprises technologiques canadiennes. L'ARC a travaillé en face à face avec des entreprises de Kitchener-Waterloo pour résoudre des problèmes technologiques. Le CGAARC a soutenu deux entreprises en démarrage en les parrainant par l'entremise du Programme d'innovation Construire au Canada (PICC); et
- Le poste de pilotage a permis à l'ARC de s'engager auprès de la main-d'œuvre de prochaine génération. Six étudiants du Programme d'enseignement coopératif ont été embauchés pour élaborer des solutions logicielles et aider les participants du camp de base à obtenir un soutien logiciel sur le Web.

Plusieurs efforts de recherche et de développement mis en œuvre par Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) ont contribué au développement, à la constitution, à l'état de préparation et à l'emploi des forces à l'appui des opérations des Forces armées canadiennes (FAC), y compris ce qui suit :

- Élaboration de nouveaux scénarios de planification des forces et d'outils améliorés pour optimiser l'analyse et l'évaluation des techniques de jeu sérieuses;
- Élaboration d'un concept cadre conjoint canadien visant à fournir un contexte pour les activités de développement des forces;
- Collaboration avec le Centre de guerre des Forces canadiennes (CGFC) et réalisation d'une expérience de poste de commandement (JNEX 2) avec 50 participants, ce qui a permis d'intégrer des considérations supplémentaires dans les cyber opérations offensives dans le cycle de ciblage interarmées des FAC; et
- Élaboration et mise à l'essai d'un cadre d'estimation des effets collatéraux.

De plus, une liste de vignettes maritimes et un outil d'évaluation de la capacité de la plate-forme ont été mis au point pour évaluer diverses options de composition de la flotte. Des démonstrations avec cibles aéroportées à mouvements lents ont eu lieu. Trois cibles rotatives différentes ont été mises à l'essai et ont permis d'augmenter le nombre de cibles d'entraînement aéroportées.

Renforcement de la sensibilisation auprès des experts

En 2017-2018, le MDN a déployé des efforts pour mettre en œuvre l'initiative 73 de PSE, qui prévoit un investissement accru dans un Programme d'engagement de la Défense (PED) remanié et élargi. Le PED est conçu pour sensibiliser des universitaires et des experts canadiens et internationaux, afin d'offrir au MDN un moyen souple de recevoir en temps opportun des conseils stratégiques pertinents sur les questions de défense et de sécurité. En 2017-2018, le Programme a porté sur l'expansion des activités existantes, comme le Programme de subventions ciblées et les séries de séances d'information à l'intention des experts, et sur la mise à l'essai de nouveaux éléments de programme, comme les bourses d'études et les réseaux de collaboration.

Intégration des perspectives sexospécifiques dans la planification de la Défense

Le MDN et les FAC ont intégré une perspective sexospécifique en tant que considération clé dans l'élaboration des politiques, l'approvisionnement et la planification. Ils ont mis en place une capacité consultative en matière d'égalité des sexes dans l'ensemble du Ministère et ont créé et mis en œuvre le Centre de responsabilité commune dont la fonction est de veiller à ce que l'ACS+ soit mise en œuvre dans l'ensemble du ministère. Tout le personnel déployé doit suivre une formation ACS+ à l'appui de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'intégration d'une perspective sexospécifique.

Les progrès du Plan d'action national du Canada et la présentation de rapports ont eu lieu au cours de la première année de la publication du plan. La dotation en personnel est en cours afin d'assurer la capacité d'intégration de l'ACS+ dans l'ensemble de l'institution des FAC d'ici 2019.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les intervenants de la Défense sont conscients des risques liés à l'introduction, à la préparation, à l'application, à la modification et au dessaisissement des capacités de la Défense à court comme à long terme.	Pourcentage de la note de l'indice d'évaluation de la recherche et du développement des capacités de la Défense.	81 à 100 %	Mars 2018	S/O*	90 %	85 %

Remarque : S/O* en raison du changement de l'architecture d'alignement des programmes (AAP) au Cadre ministériel des résultats (CMR); les numéros de planification par l'AAP ne sont plus produits.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
395 158 296	395 158 296	479 156 958	540 487 891	145 329 595

Ressources humaines (équivalents temps plein)

	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombres d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
Membre de la Force régulière	1 038	941	(97)
Civil	1 410	1 484	74
TOTAL	2 448	2 425	(23)

Remarque : Les valeurs prévues étant arrondies, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur du ministère de la Défense nationale sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxvi].

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes et/ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

Gestion financière et planification

Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) ont respecté leur engagement d'élaborer une stratégie de financement plus efficace pour la Défense. Le Plan d'investissement de la Défense a été approuvé par le Secrétariat du Conseil du Trésor en février 2018 et a été rendu public en juin 2018. Le Plan d'investissement offre une visibilité sur la planification et la gestion des investissements de la Défense. Il comprend tous les projets d'immobilisations approuvés dans le cadre de la politique de défense du Canada. Il sera mis à jour annuellement et approuvé par le Conseil du Trésor tous les trois ans. Cela aidera les Canadiens à comprendre comment la gestion de ces investissements aidera maintenant les FAC à réussir.

Le présent document vise à informer les industries canadiennes en matière de défense et de sécurité des possibilités d'investissement futures qui créeront des emplois et une croissance économique dans l'ensemble du pays. Il intéressera également les parlementaires, les universitaires et les Canadiens engagés qui exigent des comptes sur l'utilisation de l'argent des contribuables, car il démontre l'engagement de la Défense nationale à l'égard de l'abordabilité et de la gestion efficace des ressources.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le plan d'investissement intégré 2018[xxvii].

Le Centre de coûts de Défense a atteint un niveau fonctionnel dans l'établissement des coûts avancés, où toutes les estimations de coûts sont ajustées en fonction du risque et sont entièrement conformes aux lignes directrices du Conseil du Trésor sur l'estimation des coûts d'acquisition d'immobilisations. De plus, plus de 50 employés ont suivi un programme de formation spécialisée sur les coûts et 26 employés ont obtenu une certification professionnelle reconnue à l'échelle internationale.

Ressources humaines civiles de la prochaine génération

Le modèle des ressources humaines (RH) pour la main-d'œuvre civile du MDN continue d'être modernisé grâce à la mise en œuvre de ressources humaines de prochaine génération. Les RH ont adopté une culture souple, innovatrice et axée sur les résultats, qui répond aux besoins et aux exigences opérationnelles, ce qui permet au MDN de tirer pleinement parti des talents partout au pays. Le réalignement des effectifs en quatre secteurs d'activité clés permet à l'organisation de maximiser les ressources tout en adoptant une approche stratégique en matière de prestation de services. Cette approche axée sur le client et les résultats vise la compréhension et la priorisation des besoins en

matière de PSE. Les normes de service en matière de dotation et de classification ont été communiquées et font l'objet d'une surveillance et de rapports réguliers.

Renouvellement de la Défense

Au cours de l'AF 2017-2018, le MDN en était à la quatrième année du renouvellement du mandat quinquennal de la Défense. Le projet, lancé en 2013 et le MDN ont essentiellement atteint la cible de cet objectif. Seize des vingt-quatre initiatives concernant le rendement ont progressé avec succès. En mars 2018, des répercussions récurrentes de plus de 654 millions de dollars auront été atteintes. Ces économies représentent des gains de productivité et/ou des gains d'efficacité qui ont été réinvestis dans le Programme des services de défense pour répondre aux pressions financières existantes.

À l'avenir, le Renouvellement de la Défense[xxviii] se transformera en une fonction d'amélioration continue. En tant qu'héritage du Renouvellement de la Défense, elle fonctionnera dans le cadre de la capacité croissante d'analyse des programmes de défense et entraînera des changements grâce à l'utilisation de renseignements organisationnels afin de stimuler l'expérimentation, la technologie et l'innovation en matière de politiques et de processus.

Déplacement des éléments du quartier général de la Défense nationale au campus Carling

Les déménagements (phase 1) du quartier général de la Défense nationale (QGDN) au campus Carling ont été achevés en décembre 2017. 3 600 employés travaillent actuellement à partir de cet endroit. La construction (phase 2) continue de progresser, atteignant un taux d'achèvement de 75 p. 100 comme prévu au cours de l'AF 2018-2019. On continue de prévoir que les mouvements de personnel (phase 2) commenceront au cours de l'AF 2018-2019. Le projet du campus Carling a reçu l'approbation finale en février 2018 et il sera possible de débuter la construction (phase 3) au cours de l'AF 2018-2019. Les mouvements de personnel (phase 3) commenceront au cours de l'AF 2019-2020. L'ensemble du projet continu de progresser comme prévu et la clôture aura lieu à la fin de l'AF 2019-2020.

Dans le cadre des efforts d'optimisation des activités, nous avons commencé à configurer le nouveau QGDN selon la stratégie Milieu de travail 2.0[xxix]. Les employés peuvent utiliser des ordinateurs portables et des tablettes dans les zones qui offrent le Wi-Fi. Les téléphones VOiP permettent aux employés de conserver un seul numéro de téléphone même s'ils sont réinstallés ailleurs sur le campus. La gestion des fichiers électroniques par l'intermédiaire du GCDOCs favorise un bureau sans papier et l'utilisation d'appareils multifonctions en glissant des badges de sécurité pour suivre et surveiller l'utilisation individuelle d'impression de documents.

Communications

Nous dirigeons la rubrique de la sécurité et de la défense nationales sur le site Web du gouvernement du Canada — Canada.ca — en collaboration avec les ministères et organismes partenaires. En 2017-2018, des sections spécifiques de la rubrique ont été mises à l'essai auprès des utilisateurs, et des améliorations ont été apportées pour aider les utilisateurs à trouver plus facilement les renseignements sur la Défense et les services de défense dont ils ont besoin sur le Web.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
458 094 144	458 094 144	551 091 047	494 449 677	36 355 533

Ressources humaines (équivalents temps plein)

	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombres d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
Membre de la Force régulière	861	743	(118)
Civil	2 254	2 538	284
TOTAL	3 115	3 281	166

Remarque : Les valeurs prévues étant arrondies, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

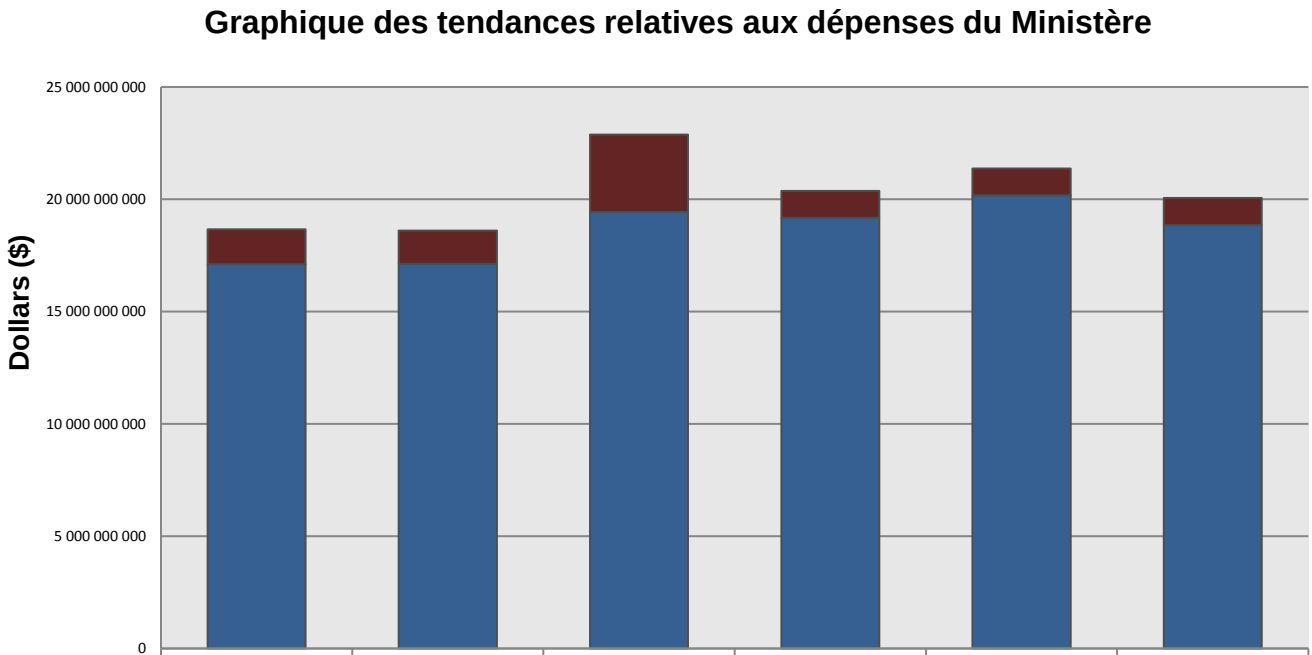

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Postes législatifs	1 557 575 585	1 480 923 172	3 441 201 378	1 202 283 005	1 204 918 358	1 210 406 097
Crédits votés	17 108 497 658	17 125 230 357	19 435 885 343	19 175 296 950	20 168 500 143	18 846 372 047
Total	18 666 073 243	18 606 153 529	22 877 086 721	20 377 579 955	21 373 418 501	20 056 778 144

1. Les dépenses totales pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 représentent les dépenses finales selon la comptabilité de caisse fournies par les Comptes publics du Canada.
2. Dépenses prévues pour 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, conformément au Plan ministériel 2018-2019. Les dépenses annuelles devraient augmenter pour tenir compte de la mise en œuvre de PSE.
3. Les dépenses incluent les Services internes.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1 204 608 692	1 204 608 692	S/O*	S/O*	1 799 231 651	1 722 029 393	1 347 953 481	1 360 079 139
2.0 Services de la défense et contributions au gouvernement	431 792 517	431 792 517	S/O*	S/O*	483 435 309	490 966 733	412 290 287	453 694 400
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3 366 635 148	3 366 635 148	S/O*	S/O*	4 352 535 094	4 553 169 159	3 455 054 881	3 401 386 557
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	12 805 778 437	12 826 660 194	S/O*	S/O*	15 912 486 736	15 075 983 869	12 448 763 780	12 577 878 081
5.0 Recherche et développement sur les capacités de la Défense	395 158 296	395 158 296	S/O*	S/O*	479 156 958	540 487 891	448 262 459	424 789 408
Sous-total	**18 203 973 090**	**18 224 854 847**	S/O*	S/O*	**23 026 845 748**	**22 382 637 044**	**18 112 324 888**	**18 217 827 585**
Services internes	458 094 144	458 094 144	S/O*	S/O*	551 091 047	494 449 677	493 828 641	448 245 658
Total	**18 662 067 234**	**18 682 948 991**	S/O*	S/O*	**23 577 936 795**	**22 877 086 721**	**18 606 153 529**	**18 666 073 243**

Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense / Sous-ministre adjoint (Finances) / Groupe du dirigeant principal des finances

Remarque : S/O* en raison du changement de l'AAP au CMR; les numéros de planification par l'AAP ne sont plus produits.

1. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.
2. Lorsque les dépenses réelles sont supérieures aux — autorisations totales, cela ne constitue pas un dépassement des autorisations parlementaires. Ces dernières sont attribuées par crédit et non par programme, sous-programme et sous-sous-programme individuels.
3. Les écarts importants dans les ressources financières sont expliqués ci-dessous et détaillés au niveau des sous-sous-programmes dans la section des renseignements supplémentaires du document intitulé « Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur ». Des explications sont fournies lorsque l'écart est d'au moins 100 M ou lorsque l'écart entre le montant réel et le montant prévu est de 100 p. 100.

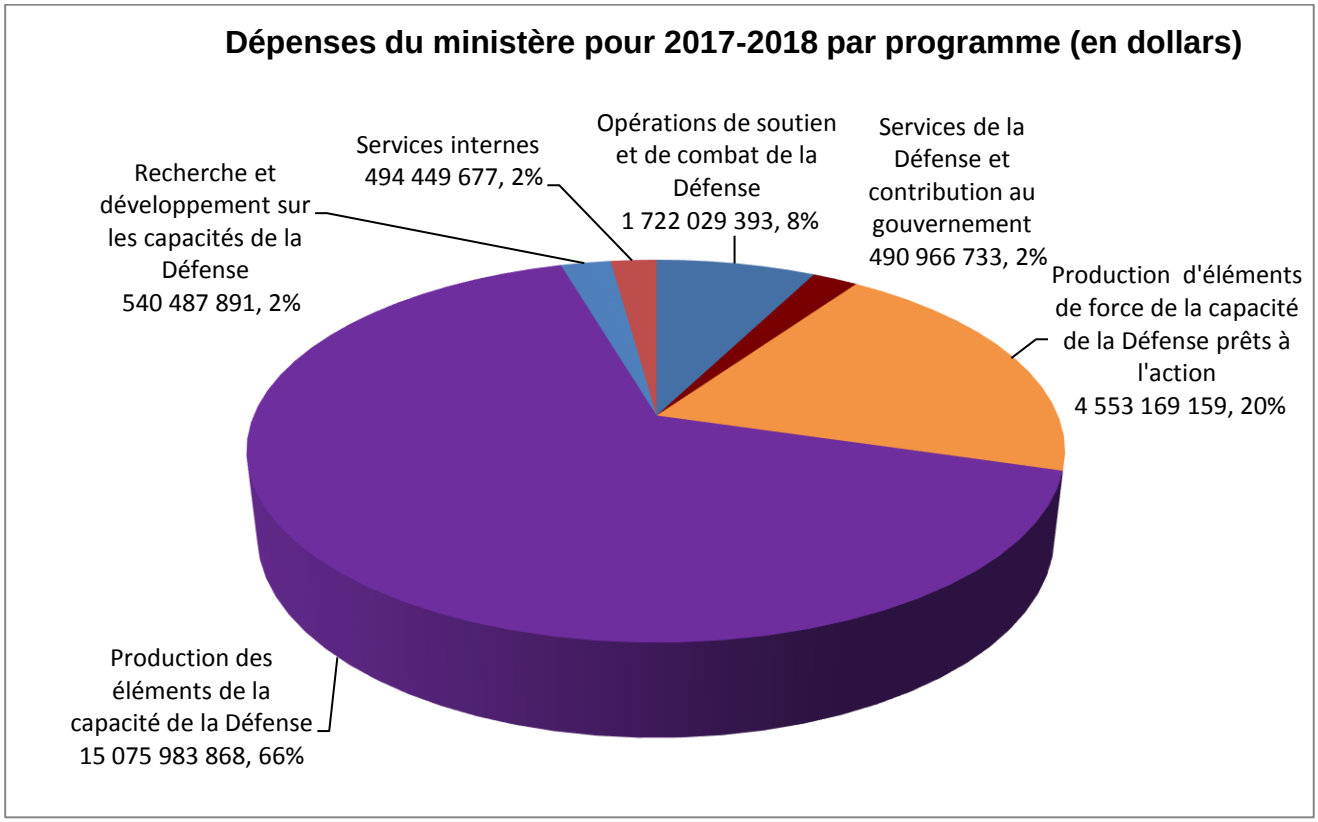

Les écarts entre les autorisations de dépenser prévues et les autorisations de dépenser finales utilisées pour 2017-2018 sont résumés comme suit :

Explication du changement	Changement (en dollars)
Financement prévu par la loi lié aux prévisions du régime d'avantages sociaux des employés militaires	2 234 430 332
Financement associé aux opérations militaires outre-mer	258 481 023
Rajustements nets dans le profil des dépenses liées aux projets d'acquisition de biens, d'équipements et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition	550 589 485
Financement lié à la mise en œuvre de l'initiative Protection, Sécurité, Engagement (PSE)	435 306 513
Financement lié aux négociations collectives sur les augmentations salariales	168 161 709
Financement lié aux augmentations salariales des FAC	666 730 226
Hausses totales	**4 313 699 289**
Réductions	
Ajustements au profil de dépenses de la capacité intérimaire de pétrolier ravitailleur d'escadre (AOR) pour aligner les ressources financières avec les opérations	(78 001 328)
Transferts nets à d'autres organisations gouvernementales	(20 975 705)
Financement lié aux programmes de subventions et de contributions	(11 875 099)
Exigences ministérielles diverses nettes	(8 709 427)
Total des réductions	**(119 561 559)**
Variation nette	**4 194 137 730**

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les Services internes (équivalents temps plein)

Programmes et Services internes		Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	Membre de la Force régulière	5 785	5 670	6 799	6 663	S/O*	S/O*
	Civils	688	748	964	802	S/O*	S/O*
2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	Membre de la Force régulière	1 444	1 245	1 433	1 327	S/O*	S/O*
	Civils	275	245	289	257	S/O*	S/O*
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	Membre de la Force régulière	25 735	25 623	24 580	24 953	S/O*	S/O*
	Civils	1 507	1 676	3 449	1 794	S/O*	S/O*
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	Membre de la Force régulière	31 712	32 352	32 134	31 945	S/O*	S/O*
	Civils	15 624	16 103	15 919	16 353	S/O*	S/O*
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	Membre de la Force régulière	671	679	1 038	941	S/O*	S/O*
	Civils	1 394	1 362	1 410	1 484	S/O*	S/O*
Sous-total	Membre de la Force régulière	65 347	65 569	65 984	65 829	S/O*	S/O*
	Civils	19 488	20 134	22 031	20 690	S/O*	S/O*
Total partiel — Services internes	Membre de la Force régulière	532	527	861	743	S/O*	S/O*
	Civils	2 666	2 341	2 254	2 538	S/O*	S/O*
Sous-total	Membre de la Force régulière	65 879	66 096	66 845	66 572	S/O*	S/O*
	Civils	22 154	22 475	24 285	23 228	S/O*	S/O*
Total		**88 033**	**88 571**	**91 130**	**89 800**	S/O*	S/O*

Remarque : S/O* en raison du changement de l'AAP au CMR; les numéros de planification par l'AAP ne sont plus produits.

1. Un ETP n'équivaut pas nécessairement à un employé (c.-à-d., deux employés à temps partiel peuvent être calculés comme un ETP). Voir l'annexe : Définitions
2. L'effectif de la Force régulière correspond à la population totale des membres de la Force régulière, peu importe leur statut et, par conséquent, il comprend une moyenne de 1 100 militaires en congé sans solde (90 p. 100 en congé parental), 1 650 personnes sur la Liste des effectifs du personnel non disponible et en congé de retraite, et 8 000 personnes en instruction de base et en stage universitaire subventionné.
3. En raison de l'arrondissement, le nombre d'ETP aux niveaux des sous-programmes et des sous-sous-programmes peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les effectifs totaux de la Force régulière sont actuellement de 1 300 membres en dessous de ses effectifs autorisés de 68 000 (+/ — 500) en raison d'un taux d'attrition plus important que prévu et d'autres facteurs. L'échéancier institutionnel qui détaille le changement annuel aux prévisions de niveaux d'effectifs, rétablissant la Force régulière à ses effectifs autorisés avant 2020 (notre trajectoire actuelle nous permet d'atteindre 68 000 +/ — 500 au cours de l'AF 2018-2019). Dans le cadre de la politique de défense PSE, les effectifs autorisés de la Force régulière passeront de 68 000 à 71 500. Cette croissance s'échelonnera sur une période de six ans à compter de 2019-2020. Ce taux d'augmentation soigneusement équilibré continuera d'utiliser pleinement la capacité d'instruction actuelle des FAC. L'échéancier institutionnel sera surveillé de près, et des mesures d'atténuation seront mises en œuvre rapidement afin de s'assurer que les effectifs autorisés augmenteront jusqu'aux effectifs nouvellement autorisés.

La population civile de la défense nationale est passée à 23 228 ETP, en hausse par rapport à 22 475 l'année financière précédente; Toutefois, il reste inférieur aux 24 285 ETP civils prévus pour 2017-2018. Le ministère est en période de transition et se concentre actuellement sur l'alignement des ressources civiles sur les priorités ministérielles renouvelées, ce qui contribuera à faire en sorte que nous ayons les bonnes personnes, au bon endroit, au bon moment, tout en respectant les ressources humaines et affectations budgétaires.

Ressources humaines — Membres de la Force de réserve

La Force de réserve est un élément unique et apprécié des FAC. Le niveau d'effectif de la Première réserve est actuellement inférieur à l'objectif du gouvernement du Canada, en raison d'une attrition supérieure aux prévisions et de la difficulté à atteindre les cibles de recrutement. Des mesures d'atténuation sont en cours afin d'améliorer le recrutement et de réduire l'attrition volontaire en vue de rétablir l'effectif de la Première réserve, puis de l'augmenter de 1 500 personnes, soit de 28 500 membres autorisés par le gouvernement en 2015 à 30 000 membres, comme le stipule la politique de la Défense PSE.

De plus, le plan de recrutement de la Force régulière des FAC inclut la mutation annuelle entre éléments de 800 membres de la Première réserve. Les deux autres sous-éléments constitutifs de la Force de réserve (le Programme des Rangers canadiens et le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets) ont maintenu leur effectif total actuel approuvé de 5 000 et de 8 000 personnes respectivement.

La Force de réserve se verra confier de nouveaux rôles opérationnels et s'intégrera davantage à l'ensemble de la force. Institutionnellement, une révision de l'exigence concernant la Première réserve se poursuivra afin de s'assurer que l'affectation et l'emploi de personnel de la Première réserve supportent les priorités de la Défense, est durable et se conforme à l'orientation du gouvernement du Canada.

Le tableau suivant présente le total des effectifs prévus et actuels de la Force de réserve pour l'AF 2017-2018[xxx].

	Prévus	Réels	Écart (réels moins prévus)
Première réserve	EMR : 27 000	EMR : 21 885	EMR : (5 115)
	EA : 27 000	EA : 25 385	EA : (1 615)
Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets	8 000	7 293	(707)
Rangers canadiens	5 000	5 187	187

Remarque : Au cours de l'AF 2017-2018, une nouvelle méthode de calcul a été introduite afin de fournir un chiffre plus précis pour l'effectif total de la Première réserve en utilisant le Système de gestion des ressources humaines. La nouvelle méthode de calcul est définie comme Effectifs en activité (EA), remplaçant l'ancienne méthode de calcul, soit Effectif moyen rémunéré (EMR). De l'effectif total des EA, les éléments suivants sont retirés : 1) tout le personnel en voie d'être libéré, 2) le personnel qui a été identifié comme Effectifs en non-activité, et 3) le personnel qui n'a pas été payé (parce qu'il ne travaillait pas) au moins une fois au cours des six mois précédents.

L'AF 2017-2018 sera la dernière année où le calcul de l'EMR sera utilisé et indiqué au rapport pour les ressources humaines de la Première réserve.

Dépenses par crédit

Pour en savoir plus sur les crédits organisationnels ou les dépenses législatives du ministère de la Défense, consulter les Comptes publics du Canada 2017-2018[xxxi].

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	S/O	S/O
Affaires sociales	17 211 253 391	20 923 211 050
Affaires internationales	1 013 601 456	1 459 425 994
Affaires gouvernementales	S/O	S/O

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

L'information sur l'harmonisation des dépenses du ministère de la Défense nationale avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada est disponible dans l'InfoBase du GC[xxxii].

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers du ministère de la Défense nationale (non audités) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 sont publiés sur le site Web du Ministère[xxxiii].

Faits saillants des états financiers

Les données financières présentées ci-dessous donnent un aperçu de la situation financière de la Défense nationale et de son budget d'exploitation.

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2017-2018	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017 (recalculés)	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats prévus 2017-2018)	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats réels 2016-2017)
Total des dépenses	20 072 635	23 198 555	19 702 635	3 125 920	3 495 920
Total des revenus	482 923	433 711	447 826	(49 212)	(14 115)
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	19 589 712	22 764 844	19 254 809	3 175 132	3 510 035

Remarque : Les états financiers du Ministère sont préparés sur une base de comptabilité d'exercice conformément à la norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor et comprennent les opérations sans effet sur la trésorerie. Les renseignements financiers fournis dans les autres sections du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 sont fondés sur la comptabilité de caisse (dépenses prévues et réelles) et liés aux crédits parlementaires annuels (autorisations).

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	2017-2018	2016-2017 (recalculés)	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs nets	5 637 246	4 764 797	872 449
Total des actifs financiers nets	3 751 515	2 809 657	941 858
Dette nette du Ministère	1 885 731	1 955 140	(69 409)
Total des actifs non financiers	39 798 192	39 091 965	706 227
Situation financière nette du Ministère	5 637 246	4 764 797	872 449

Renseignements supplémentaires

Information ministérielle

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministres associés : L'honorable Kent Hehr, c.p., député (novembre 2015 - août 2017)

L'honorable Seamus O'Regan, c.p., député (depuis août 2017)

Administrateur général : Jody Thomas, sous-ministre

Chef d'état-major de la Défense : Général Jonathan Vance, CMM, MSC, CD

Portefeuille ministériel :

- Ministère de la Défense nationale
- Forces armées canadiennes
- Ombudsman de la Défense nationale et des forces canadiennes[xxxiv]
- Centre de la sécurité des télécommunications[xxxv]
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire[xxxvi]
- Comité externe d'examen des griefs militaires[xxxvii]
- Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications[xxxviii]

Lois habilitantes :

- Loi sur la défense nationale[xxxix]
- Loi sur les mesures d'urgence[xl]
- Loi sur l'aéronautique[xli]
- Loi sur les pêches[xlii]

Pour de plus amples renseignements, voir Législation et la Défense nationale[xliii],

Année d'incorporation/de début : 1923

Pour de plus amples renseignements sur le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, voir le site Web[xliv] du Ministère.

Cadre de présentation de rapports

Les résultats stratégiques et l'architecture d'alignement des programmes du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour 2017-2018 sont présentés ci-dessous :

Résultats stratégiques : Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et les intérêts canadiens

- **1.0 Programme** : Opérations de soutien et de combat de la Défense
  - **1.1 Sous-programme** : Opérations de défense nationales et continentales
    - **1.1.1 Sous-sous-programme** : Opérations de défense du Canada contre les menaces armées
    - **1.1.2 Sous-sous-programme** : Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada
    - **1.1.3 Sous-sous-programme** : Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD
    - **1.1.4 Sous-sous-programme** : Opérations continues de défense continentale en coopération avec les États-Unis
  - **1.2 Sous-programme** : Opérations de combat internationales
    - **1.2.1 Sous-sous-programme** : Opérations internationales menées durant une période prolongée
    - **1.2.2 Sous-sous-programme** : Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence
    - **1.2.3 Sous-sous-programme** : Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN
  - **1.3 Sous-programme :** Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle
    - **1.3.1 Sous-sous-programme** : Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales
    - **1.3.2 Sous-sous-programme** : Opérations continues de renseignement de la Défense
    - **1.3.3 Sous-sous-programme** : Services de soutien opérationnel
    - **1.3.4 Sous-sous-programme** : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale
- **2.0 Programme :** Services de la Défense et contributions au gouvernement
  - **2.1 Sous-programme :** Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires
    - **2.1.1 Sous-sous-programme** : Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales
    - **2.1.2 Sous-sous-programme** : Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe
    - **2.1.3 Sous-sous-programme** : Opérations d'évacuation de non-combattants
  - **2.2 Sous-programme :** Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens
    - **2.2.1 Sous-sous-programme** : Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences
    - **2.2.2 Sous-sous-programme** : Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada
    - **2.2.3 Sous-sous-programme** : Programme national de recherche et de sauvetage
    - **2.2.4 Sous-sous-programme** : Opérations de recherche et sauvetage
    - **2.2.5 Sous-sous-programme** : Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes
    - **2.2.6 Sous-sous-programme** : Programme canadien de sûreté et de sécurité
  - **2.3 Sous-programme :** Sensibilisation et héritage militaire
    - **2.3.1 Sous-sous-programme** : Sensibilisation, héritage et histoire militaire
    - **2.3.2 Sous-sous-programme** : Programme jeunesse

Résultats stratégiques : **La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens.**

- **3.0 Programme** : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action
  - **3.1 Sous-programme** : Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force
    - **3.1.1 Sous-sous-programme** : Rôles maritimes — Maintien de la disponibilité opérationnelle

- **3.1.2 Sous-sous-programme** : Rôles terrestres — Maintien de la disponibilité opérationnelle
- **3.1.3 Sous-sous-programme** : Rôles aérospatiaux — Maintien de la disponibilité opérationnelle
- **3.1.4 Sous-sous-programme** : Rôles liés aux opérations spéciales — Maintien de la disponibilité opérationnelle
- **3.1.5 Sous-sous-programme** : Rôles communs et interarmées — Maintien de la disponibilité opérationnelle

3.2 Sous-programme : Entraînement d'intégration des éléments de force

- **3.2.1 Sous-sous-programme** : Environnement maritime — Entraînement d'intégration
- **3.2.2 Sous-sous-programme** : Environnement terrestre — Entraînement d'intégration
- **3.2.3 Sous-sous-programme** : Environnement aérospatial — Entraînement d'intégration
- **3.2.4 Sous-sous-programme** : Opérations spéciales — Entraînement d'intégration
- **3.2.5 Sous-sous-programme** : Entraînement d'intégration interarmées
- **3.2.6 Sous-sous-programme** : Entraînement d'interopérabilité international et national

3.3 Sous-programme : Production d'éléments de force

- **3.3.1 Sous-sous-programme** : Environnement maritime — Production d'éléments de force
- **3.3.2 Sous-sous-programme** : Environnement terrestre — Production d'éléments de force
- **3.3.3 Sous-sous-programme** : Environnement aérospatial — Production d'éléments de force
- **3.3.4 Sous-sous-programme** : Opérations spéciales — Production d'éléments de force
- **3.3.5 Sous-sous-programme** : Environnement commun et interarmées — Production d'éléments de force

3.4 Sous-programme : Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle

- **3.4.1 Sous-sous-programme** : Environnement maritime — Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.2 Sous-sous-programme** : Environnement terrestre — Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.3 Sous-sous-programme** : Environnement aérospatial — Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.4 Sous-sous-programme** : Forces d'opérations spéciales — Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.5 Sous-sous-programme** : Environnement commun et interarmées — Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

4.0 Programme : Production des éléments de capacité de la Défense

4.1 Sous-programme : Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation

- **4.1.1 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — gestion du portefeuille de la Force régulière
- **4.1.2 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — gestion du portefeuille de la Force régulière
- **4.1.3 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — Recrutement
- **4.1.4 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — Transition et libération
- **4.1.5 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — Perfectionnement professionnel
- **4.1.6 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — Formation professionnelle
- **4.1.7 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — Soutien moral et bien-être
- **4.1.8 Sous-sous-programme** : Personnel militaire — Soins de santé
- **4.1.9 Sous-sous-programme** : Organisation — Sécurité, protection, justice et sûreté
- **4.1.10 Sous-sous-programme** : Personnel militaire et organisation — Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.2 Sous-programme : Cycle de vie du matériel

- **4.2.1 Sous-sous-programme** : Matériel — Gestion du portefeuille
- **4.2.2 Sous-sous-programme** : Matériel — Acquisition

- **4.2.3 Sous-sous-programme** : Matériel — Mise à niveau et intégration d'équipement
- **4.2.4 Sous-sous-programme** : Matériel — Dessaisissement et aliénation
- **4.2.5 Sous-sous-programme** : Matériel — Génie, essais, production et maintenance
- **4.2.6 Sous-sous-programme** : Matériel — Gestion de l'inventaire et distribution
- **4.2.7 Sous-sous-programme** : Matériel — Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.3 Sous-programme : Cycle de vie des biens immobiliers

- **4.3.1 Sous-sous-programme :** Biens immobiliers — Gestion du portefeuille
- **4.3.2 Sous-sous-programme :** Biens immobiliers — Acquisition
- **4.3.3 Sous-sous-programme :** Biens immobiliers — Dessaisissement et aliénation
- **4.3.4 Sous-sous-programme :** Biens immobiliers — Exploitation, entretien et réparation
- **4.3.5 Sous-sous-programme :** Biens immobiliers — Environnement et assainissement
- **4.3.6 Sous-sous-programme :** Biens immobiliers — Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.4 Sous-programme : Cycle de vie des systèmes d'information

- **4.4.1 Sous-sous-programme :** Systèmes d'information — Gestion du portefeuille
- **4.4.2 Sous-sous-programme :** Systèmes d'information — Acquisition, développement et déploiement
- **4.4.3 Sous-sous-programme :** Systèmes d'information — Gestion système et soutien aux utilisateurs
- **4.4.4 Sous-sous-programme :** Systèmes d'information — Coordination, développement et contrôle stratégiques

5.0 Programme : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

5.1 Sous-programme : Conception, recherche et développement en matière de capacité

- **5.1.1 Sous-sous-programme :** Conception et gestion des capacités
- **5.1.2 Sous-sous-programme :** Développement de la doctrine et des concepts et d'essais sur la conduite de la guerre
- **5.1.3 Sous-sous-programme :** Développement et intégration des sciences et des systèmes

5.2 Sous-programme : Orientation stratégique et soutien à la planification

- **5.2.1 Sous-sous-programme :** Soutien à la planification des capacités stratégiques
- **5.2.2 Sous-sous-programme :** Soutien à la planification stratégique de la posture de la force

6.0 Programme : Services internes

- **6.1 Sous-programme :** Gestion et supervision
- **6.2 Sous-programme :** Communications
- **6.3 Sous-programme :** Services juridiques
- **6.4 Sous-programme :** Gestion des ressources humaines
- **6.5 Sous-programme :** Gestion financière
- **6.6 Sous-programme :** Gestion de l'information
- **6.7 Sous-programme :** Technologie de l'information
- **6.8 Sous-programme :** Biens immobiliers
- **6.9 Sous-programme :** Matériel
- **6.10 Sous-programme :** Acquisition

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements à l'appui des résultats, des ressources financières et humaines liées aux programmes de niveau inférieur du MDN sont disponibles dans l'InfoBase du GC[xlv].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur le site Web[xlvi] de la Défense et des Forces armées canadiennes :

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Vérifications internes
- Évaluations
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Rapport d'étape sur les projets évoluant grâce à l'approbation spécifique du Conseil du Trésor
- Rapport d'étape sur les projets transformationnels et les grands projets de l'État

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xlvii]. Ce rapport fournit également des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes de dépenses connexes du gouvernement fédéral. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Ministère de la Défense nationale
101, promenade du Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Canada
Site Web: http://www.forces.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recoupent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

capacité (capability)

Pouvoir d'exécuter une opération militaire afin de produire un effet.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de présentation d'information sur le rendement fondée sur des preuves. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Les priorités représentent ce qui importe le plus ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités ou des résultats ministériels.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

programme (program)

Groupe d'activités connexes conçues et gérées de manière à répondre à un besoin particulier du public et souvent traitées comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information sur la gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

[i] De projets centrés sur les personnes, http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/politique-defense-canada/nouvelles/gens-familles-bien-soutenus-diversifies-resilients.asp
[ii] Programme d'emploi d'été à temps plein dans la Réserve, http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/nouvelles-publications/nationaux-nouvelles-details.page?doc=la-reserve-de-l-armee-offre-un-nouveau-programme-d-emploi-d-ete-a-temps-plein/jd1uzg6d
[iii] Stratégie de prévention du suicide, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2017/10/les_forces_armeescanadiennesetancienscombattantscanadadevoilentu0.html
[iv] La Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/campagnes/reunion-ministres-defence-maintien-paix.html
[v] Principes de Vancouver, https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/11/15/principes-de-vancouver-maintien-de-la-paix-et-la-prevention-du-recrutement-et
[vi] L'Initiative Elsie, https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/11/15/linitiative-elsie-les-femmes-les-operations-de-paix
[vii] D'engagements, https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/11/15/contributions-canadiennes-aux-operations-de-soutien-la-paix-des-nations-unies
[viii] Renseignements supplémentaires, www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/resultats-ministeriels-2017-2018-index/renseignements-supplementaires.html
[ix] Lettre de mandat du ministre, https://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale
[x] U.S. Nothern Command (USNORTHCOM), http://www.northcom.mil/Home_bak/
[xi] La page web Rapports et publications, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications.html
[xii] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
[xiii] Opération PRESENCE – Mali, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/op-presence.html
[xiv] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
[xv] Exercices militaires, http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/exercices/index.html
[xvi] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
[xvii] Rapport d'automne 2017, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/visite-aide-speciale-etat-major.html
[xviii] Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle, http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-soutien/apropos-ciis.page
[xix] La Stratégie énergétique et environnementale de la Défense (SEED) site web, https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2017/20171004-dees-fr.pdf
[xx] Renouvellement de la défense, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/renouvellement-defense.page
[xxi] Lettre du ministre de la Défense nationale: Mise à jour sur l'incident de la grenade des cadets de Valcartier en 1974, http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/ombudsman-nouvelles-activites-medias-lettres/reponse-du-mdn-valcartier-rapport.page
[xxii] Programme de reconnaissance de l'incident de Valcartier de 1974, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/programmes/reconnaisance-incident-valcartier-1974.html
[xxiii] Communiqué de presse du camp de cadets de Valcartier en 1974, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2017/03/compensation_financiereetsoutienmedicalpourlesvictimesdelexplosi.html
[xxiv] Rapport d'incident de la Grenade des cadets de Valcartier en 1974, http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/ombudsman-rapports-statistiques-investigations-valcartier/valcartier-index.page
[xxv] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
[xxvi] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
[xxvii] Plan d'investissement de la Défense 2018, https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/plan-dinvestissement-de-la-defense-2018.html
[xxviii] Renouvellement de la Défense, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/renouvellement-defense.page
[xxix] Site Web de milieu de travail 2.0, https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/mt-wp/mt-wp-fra.html
[xxx] Notes sur les ressources humaines 2017-2018 :

Personnel de la Force régulière :

- Les effectifs de la Force régulière sont mesurés en fonction des effectifs totaux de la Force régulière, qui comprend le personnel engagé au titre des projets et environ 1 100 personnes en congé non payé (90 p. 100 en congé parental).
- Les effectifs totaux de la Force régulière sont actuellement de 1 300 membres en dessous de ses effectifs autorisés de 68 000 (+/ — 500) en raison d'un taux d'attrition plus important que prévu et d'autres facteurs. L'échéancier institutionnel qui détaille le changement annuel aux prévisions de niveaux d'effectifs, rétablissant la Force régulière à ses effectifs autorisés avant 2020 (notre trajectoire actuelle nous permet d'atteindre 68 000 +/ — 500 au cours de l'exercice 2018-2019). Dans le cadre de la politique de défense PSE, les effectifs autorisés de la Force régulière passeront de 68 000 à 71 500. Cette croissance s'échelonnera sur une période de six ans à compter de 2019-2020. Ce taux d'augmentation soigneusement équilibré continuera d'utiliser pleinement la capacité d'instruction actuelle des FAC. L'échéancier institutionnel sera surveillé de près, et des mesures d'atténuation seront mises en œuvre rapidement afin de s'assurer que les effectifs autorisés augmenteront jusqu'aux effectifs nouvellement autorisés.

Personnel de la Force de réserve :

- La Première réserve est constituée de membres du personnel occupant différentes fonctions au sein des FAC. Elle comprend les réservistes en service de classe A, qui travaillent et s'entraînent à temps partiel; les réservistes en service de classe B, qui sont employés à temps plein ou suivent un entraînement à temps plein pendant plus de 14 jours consécutifs; les réservistes en service de classe C, qui sont employés à temps plein avec l'approbation par ou au nom du CEMD, mais dont la solde, les avantages sociaux et les responsabilités sont les mêmes que ceux des membres de la Force régulière.
- La majorité des réservistes servent à temps partiel (classe A). Le nombre de réservistes en service de classe A diminue considérablement durant l'été, au moment où un bon nombre d'entre eux quittent leur unité d'appartenance pour participer à une instruction à court terme en service de classe B. En outre, certains membres de la Première réserve sont inactifs. Le nombre de membres de la Première réserve qui sont actifs et qui touchent une solde est calculé et indiqué comme l'effectif moyen rémunéré de la Première réserve (moyenne mensuelle par année).
- Les rapports, la planification et les attributions liés à l'effectif moyen rémunéré de la Première réserve sont fondés sur les rapports mensuels fournis par le sous-ministre adjoint (Finances et services ministériels)/directeur — Finances et établissement des coûts (Stratégie)/sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)/directeur – Système de gestion du personnel militaire (DSGPM).
- Les rapports sur l'EMR ne tiennent pas compte des fluctuations saisonnières qui se produisent pendant la période d'entraînement estival, ni de l'ampleur de la participation mensuelle d'un membre. Une méthode permettant de rendre compte avec plus de précision des effectifs de la Première réserve a été mise au point, indiquant les effectifs en activité aptes au travail. Le calcul des effectifs en activité aptes au travail n'est pas pris en compte dans les chiffres finaux : 1) tout le personnel en voie d'être libéré, 2) le personnel qui a été identifié comme Effectifs en non-activité et 3) le personnel qui n'a pas été payé (parce qu'il ne travaillait pas) au moins une fois au cours des six mois précédents.
- Les effectifs du Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets et des Rangers canadiens sont mesurés dans les effectifs totaux, qui sont fondés sur l'ensemble du personnel du SGRH (y compris le personnel qui peut avoir été libéré ou muté).

Personnel civil :

- On assure la planification de la main-d'œuvre civile au moyen d'une enveloppe des traitements et salaires. Pour la présentation de rapports, on mesure l'effectif civil en équivalents temps plein (ETP). Le total des ETP englobe les employés de toutes les catégories (contrats de durée indéterminée ou déterminée, employés occasionnels et étudiants) employés activement et calculés en années-personnes. Par exemple, deux employés à temps partiel seront considérés comme un ETP.
- Les ETP prévus de la main-d'œuvre civile comprennent le personnel financé en vertu du crédit 5.
- Les ETP prévus de la main-d'œuvre civile ne comprennent pas les membres du personnel en congé sans solde.
- Les ETP prévus pour la main-d'œuvre civile comprennent les projections de croissance et doivent faire l'objet d'une dernière approbation budgétaire.

[xxxi] Comptes publics du Canada 2017-18, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[xxxii] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxiii] États financiers du Ministère de la défense nationale, www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/resultats-ministeriels-2017-2018-index/etats-financiers.html

[xxxiv] Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes, http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/index.page

[xxxv] Centre de la sécurité des télécommunications, https://www.cse-cst.gc.ca/fr

[xxxvi] Commission d'examen des plaintes concernant la police, http://www.mpcc-cppm.gc.ca/index-fra.aspx

[xxxvii] Comité externe d'examen des griefs militaires, https://www.canada.ca/fr/externe-examen-griefs-militaires.html

[xxxviii] Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications, http://www.ocsec-bccst.gc.ca/fr

[xxxix] Loi sur la défense nationale, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/index.html

[xl] Loi sur les mesures d'urgence, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-4.5/index.html

[xli] Loi sur l'aéronautique, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-2/index.html,

[xlii] Loi sur les pêches, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/index.html

[xliii] Législation et la Défense nationale, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/legislation.page

[xliv] Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/

[xlv] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xlvi] Les tableaux de renseignements supplémentaires, www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/resultats-ministeriels-2017-2018-index/renseignements-supplementaires/renseignements-supp-tables-index.html

[xlvii] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp